

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME MONTREAL

TELEPHONE: - Harbour 1241\* SERVICE DE NUIT: - Administration: - Harbour 1243 Rédaction: - Harbour 3679 Géraut: - Harbour 4897

A OTTAWA

On demande un gardien de l'ordre à Montréal

En marge des désordres d'hier soir

M. William Tremblay, député de Maisonneuve à l'Assemblée législative, est candidat au conseil municipal, dans le quartier Hochelaga, contre l'échevin A.-A. Desroches, président du comité exécutif.

C'est le droit strict de M. Tremblay d'en agir ainsi. Il n'habite pas le quartier Hochelaga. La charte ne l'y oblige pas, pas plus qu'elle n'obligeait M. Léon Trépanier, par exemple, à habiter le quartier LaFontaine quand il y fut élu pour la première fois.

M. Tremblay a-t-il été sage de se présenter au conseil municipal dans Hochelaga? Nous n'avons pas à le savoir. Il exerce en ce faisant un droit strict.

Les agents étaient en nombre insuffisant pour maintenir l'ordre. On dit, nous n'affirmons rien ici, que lorsque sont arrivés les renforts, ceux-ci se sont employés à maintenir l'ordre en faveur des gens qui s'étaient emparés de l'assemblée.

Le candidat, on l'a vu, n'avait pu prononcer une seule parole. Il a été déposé de la salle qu'il avait louée.

Au courant des incidents, M. Desroches devait être, à cause de sa situation de président de l'exécutif et, conséquemment, de gardien de l'ordre, profondément ennuyé.

M. Desroches n'a pas fait cela: ses partisans se sont rendus, en certain nombre, à son domicile et il les a félicités.

Voici ce que dit à ce sujet la Gazette, très sympathique à l'administration: "I say — c'est M. Desroches qui parle — you have done well, and why? I say you have acted well. I understand you did not molest anyone, that you did not hit anyone."

"No!" shouted someone in the crowd. "We beat 'em up!" "But," continued the alderman, "you felt the blood rise in your veins, and you revolted against the supreme insult offered to you through a candidate from outside the ward being brought into Hochelaga."

"I congratulate you! There is not a single elector in Hochelaga but is as worthy as William Tremblay. You have recognized that, and I congratulate you!" Cheers again stopped the speech.

Or des manifestations du même genre, sans atteindre à la même violence, se sont produites, hier soir, dans d'autres quartiers.

On cherche, à Montréal, un gardien de l'ordre. Ce devrait être normalement le président de l'exécutif: c'est dans sa fonction. Il s'est disqualifié hier. Et s'il fait une enquête sur ce grave incident, comme la décence l'y oblige, il sera à la fois juge et partie.

Son discours d'hier est une véritable incitation au désordre. Nous ignorons ce que feront ses adversaires, mais il est probable que les troubles ne pourront que se multiplier d'ici la fin de la lutte, si c'est M. Desroches qui continue de présider à la police.

Nos codes doivent, dans la multiplicité de leurs articles, prévoir un cas comme celui-là.

Il paraît clair qu'un citoyen du commun qui prendrait l'attitude prise par M. Desroches, hier, serait emprisonné pour incitation à l'émeute.

C'est, surtout en période de tourmente électorale, une lourde charge que celle de chef suprême de l'administration de Montréal. Elle requiert du sang-froid, de la dignité, du jugement, de la fermeté, de la décision.

N'apparaît-elle pas trop lourde pour M. Desroches? Louis DUPIRE

rien, mais auxquels les complications de la vie mondaine étaient et devaient rester ignorées.

Les nouvelles élégantes ne reçoivent pas partout aussi fréquemment que celui de madame Jimmy Corrigan à Cleveland. Jadis, une des femmes les plus accomplies d'une ville canadienne, tenant un salon fort fréquenté, ne cachait guère à ses intimes d'avoir été, lors de sa jeunesse, servante dans un petit restaurant de Winnipeg.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

petit village perdu dans les Provinces Maritimes, devint une des grandes dames de la capitale. Elle avait de l'esprit, du tact, si elle n'avait guère de race. Certaines fins de race ne valent pas le commencement d'une...

Ainsi va le monde, Madame Jimmy Corrigan a bien fait de tourner le dos aux pimbêches de Cleveland pour s'en aller en Europe. Telle brille à Rome qui sut s'éclipser à Saint-Ygan.

JEAN LAISNAY

Bloc-notes

M. Raymond Denis M. Raymond Denis vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Cela, s'il en était besoin, rappellerait l'attention, sur l'une des personnalités les plus intéressantes de l'Ouest canadien.

M. Denis est né en France. Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-huit ans et, pendant une dizaine d'années, nous avait-il un jour, a été trop pris par le souci de s'ouvrir une route dans ce pays nouveau pour s'occuper beaucoup des choses publiques. Comme elles devaient paraître étrangères et lointaines d'ailleurs à ce jeune immigrant français tombé dans un pays inconnu, au milieu d'une population composite, dispersée sur un vaste territoire, et n'ayant forcément qu'une connaissance assez rudimentaire des hommes et des choses du Canada.

Mais une intelligence vigoureuse et un cœur chaud habitait ce jeune colon, et plus tôt peut-être qu'il ne l'imagine, il eut le souci très vif de l'intérêt collectif, le sentiment aigu des grandes causes qui sollicitaient l'attention et le dévouement de tous.

Et comme c'est un homme actif, ardent, doué par-dessus le marché, d'un remarquable talent de parole, le jeune Français, dès qu'il se jeta dans le mouvement franco-canadien, ne tarda point à y faire sa marque. Il est aujourd'hui, et de puis plusieurs années — encore qu'il ne doive pas avoir dépassé la cinquantaine — au tout premier plan du mouvement.

C'est l'un de ces Français qui se sont liés de tout cœur aux intérêts de leur pays d'adoption et lui ont apporté le concours des belles qualités de leur race.

La loi des successions La loi des successions, d'une portée très considérable, annoncée dans le discours du trône, dès le début de janvier, comme l'une des pièces de résistance de la session, a été présentée jeudi soir. Le grand public n'a pu en prendre connaissance que le lendemain vendredi. Elle vient d'être adoptée en comité général par une Chambre où siègent peut-être une vingtaine de députés. Elle subira, paraît-il, sa troisième lecture aujourd'hui même, sans que la plupart des gens d'expérience aient pu se rendre compte de son exacte portée.

Ainsi se font trop souvent, et de puis longtemps, hélas! les lois. Notons, en passant, que le texte initial a subi hier un amendement, qui convient d'approuver et qui souligne la faiblesse d'une autre partie de la loi.

Il a été décidé que tout legs fait à un serviteur sera exempt de droits — jusqu'à concurrence de \$1,000 — pourvu que ce serviteur est pendant au moins cinq années, et qu'il ait été employé au moins pendant un an.

Fort bien, mais il semble bien que l'enfer du veuf ou de la veuve remarquée, qui aura été élevée par son beau-père ou sa belle-mère, qui aura peut-être entouré de soins filiaux leurs vieux jours, continuera, comme le plus parfait étranger, de payer l'impôt maximum sur les legs qu'il pourrait recevoir de son beau-père ou de sa belle-mère.

Il nous semble qu'il y a là une anomalie telle que M. McMaster, pour peu qu'il s'y arrête, la vaudra immédiatement corriger.

Les écoles acadiennes Le prochain cours de M. l'abbé Groulx (jeudi soir) traitera des écoles acadiennes. C'est le début d'une série sur les écoles de minorités françaises. Ce sujet des écoles acadiennes est à peu près inconnu du grand public.

O. H.

Numéros demandés On demande, pour compléter des collections aux bibliothèques, les numéros suivants de l'édition quotidienne du Devoir: 2 janvier 1914, 27 septembre 1919, 9 et 30 août 1920, 23 mai et 22 juillet 1922, 29 septembre 1923, 23 janvier 1924, 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926, 30 mars 1929.

On est prié de les adresser comme suit: L'administrateur du Devoir, Casier postal 4020, Montréal.

A Québec

Les crédits de M. Galipeault

La Chambre les lui vote, sauf ceux du palais de justice de Québec, en suspens — Pensions aux veuves des magistrats — Les lois de chasse — On ne tuera pas de perdrix avant cinq autres années

DEUXIEME LECTURE DU BILL SUR LES SUCCESSIONS

(Par Alexis GAGNON) Québec, 25—Nos députés n'ont guère fait de tapage hier. Ils étaient d'ailleurs si peu nombreux, qu'il n'y a pas eu quarante-trois quarts de temps. Par contre, ils ont abattu beaucoup de besogne et M. Antonin Galipeault s'est fait voter joyeusement force crédits. MM. Aldéric Blain, (Dorion), et Aimé Guertin, (Hull), se chargeaient d'entretenir la verve du ministre. Ces deux messieurs manifestant à l'égard de M. le ministre, depuis deux ou trois séances, une urbanité et une courtoisie dont M. Galipeault paraît assez éberlué, il flaire quelque piège et songe sans doute que tant d'amabilité est insouhaitable. Les crédits du palais de justice de Québec ne sont pas encore votés et on sait qu'ils ont encore quelques années.

ouverte avec dix-sept députés présents. La mesure la plus importante adoptée cet après-midi, est un bill amendant les articles 502 et 503 du code municipal. On sait que pour sanctionner un règlement ou un accord pour la réglementation des cours d'eau, il faut obtenir la signature de tous les propriétaires intéressés. Or la réglementation des cours d'eau dans le programme agricole de M. J. L. Perron est synonyme de tout son programme de drainage.

Or depuis sept ans, ou à peu près, Pénélope semble défaire la dentelle de pierre, afin de donner le change aux prétendants au fauteuil du ministre. Plus les travaux avancent, moins ils parviennent à avoir chance de finir. Quand donc reviendra le sage Ulysse?

M. J. L. Perron a chargé ses employés de préparer des plans de drainage dans toute la province, non pas comme autrefois, par petites étendues, mais par grandes régions, parce que le drainage des terres dépend surtout de la régularisation des cours d'eau. Or avec l'ancienne loi, la régularisation des cours d'eau n'était pas chose facile, attendu qu'il suffisait de l'obstruction d'un seul intéressé pour tout bloquer, quand même tous les autres auraient consenti au projet. Une telle disposition légale menaçait de ruiner le programme de drainage le plus complet, le mieux fait, ou à tout le moins ét nécessaire des pourparlers, des négociations, des lenteurs à n'en plus finir.

Adoption du bill sur le drainage

Amendements au bill sur les droits successoraux

La séance de l'après-midi s'est terminée.

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

La séance de l'après-midi s'est terminée.

Adoption du bill sur le drainage

par l'article 47 de la loi de la chasse (Statuts refondus, 1925, chapitre 86) soit à l'avenir fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément aux dispositions dudit article 47, tel que remplacé par la loi qui l'accompagne la présente résolution.

Le ministre de la colonisation, M. Laferté, expliqua que ce bill avait pour but de rendre notre loi semblable à celle de l'Ontario de ce côté, au point de vue de la prime pour la destruction des loups. "Les loups, dit le ministre, causent des dégâts considérables qu'il importe d'enrayer". Le ministre expliqua ensuite la principale clause du bill faisant suite à la résolution, et qui contenait cette clause additionnelle.

"Le ministre peut payer, à même les revenus provenant de la mise à exécution de la présente loi, une prime à toute personne habitant la province qui lui prouvera de la manière ci-après déterminée, avoir tué un ou plusieurs loups dans les limites de la province. Le montant de la prime pour chaque loup exterminé sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La prime complète, y compris celle du crâne, devra être nettoyée et envoyée au département, aux frais de l'expéditeur, avec une déclaration, suivant une formule prescrite, attestée sous serment devant un juge de paix pour déterminer le lieu et la date, où il aura tué ce loup ou ces loups. La peau, après avoir été marquée de la façon décidée par le ministre sera retournée à l'expéditeur aux frais du département."

La chasse de la perdrix, défendue il y a cinq ans, reste prohibée pour cinq autres années

Le bill eut alors sa troisième lecture, puis immédiatement la Chambre se forma en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère des travaux publics. L'article de \$500,000 pour ponts et routes, laissé en suspens vendredi dernier, fut alors étudié. C'est une augmentation de \$50,000 sur l'année dernière.

"Où est la saine doctrine parlementaire?"

M. Blain demanda alors si les ponts et routes particulièrement ceux du comté de Bellechasse, se faisaient beaucoup plus nombreux. "Comme le ministre des travaux publics est député de Bellechasse, répliqua M. Galipeault, il n'y a aucun doute que cela a stimulé la demande, mais on verra que dans plusieurs autres comtés, il y a eu des travaux considérables".

En réponse à M. Guertin, le ministre dit que la subvention normale du gouvernement pour les ponts et routes était de 50%, et le député de Hull fit alors remarquer que la politique de demander un montant quelconque pour l'article ponts-routes ou tout autre article aussi général était contraire aux prérogatives de la Chambre — "Il n'y a pas moyen de savoir, dit-il, où et comment l'argent va être employé. J'ai ici le budget fédéral. On donne la liste complète de tous les travaux prévus".

On adopta alors l'article, et la Chambre vota ensuite \$40,000 pour réparations et entretien des bureaux du gouvernement à Montréal.

Adoption de quelques bills

Après avoir adopté le bill modifiant la loi du contrôle sur le revenu, et la loi modifiant la loi de la taxe sur les corporations, la Chambre a pris en considération un bill de M. Mercier intitulé: Loi modifiant la loi du régime des eaux courantes.

L'article qui est amendé, dit M. Mercier, ne contenait pas le paragraphe du présent article. Ailleurs, nous disons quatre semaines, au lieu d'un mois pour rendre la chose plus claire. Le bill fut adopté et on étudia la loi modifiant la loi de la Législation.

"Le bill paraît assez long, dit M. Taschereau, mais sa portée est très courte. Il a pour but de conférer à l'Orateur suppléant les mêmes pouvoirs qu'à l'Orateur en l'absence de ce dernier. Le bill fut adopté aussitôt.

La Chambre a étudié ensuite la loi modifiant la Loi des licences qui a été adoptée immédiatement.

Réparations de palais de justice et de prisons

De nouveau en comité des subsides, la Chambre a repris l'étude des crédits au ministère des travaux publics et du travail. Elle a voté la somme de \$80,000, pour les palais de justice et les prisons, entretien et réparations; les assurances, \$30,000; palais de justice et prison de Joliette, réparations, \$25,000; palais de justice et prison de Rivière-du-Loup, réparations, \$30,000; palais de justice de Québec, aménagement, \$50,000; palais de justice et prison de Hull, réparations, \$10,000; palais de justice et prison de la Malbaie, réparations, \$15,000; palais de justice et prison de Sherbrooke, réparations, \$15,000; prison de Chicoutimi, aménagement, \$5,000; prison de Bordeaux, ventilation, \$5,000.

A OTTAWA

(Suite de la 1ère page) plus long, mais il en restera toujours assez pour les satisfaire. La contrebande des alcools est en effet une entreprise rémunératrice. Le gouvernement de Washington ne vient-il pas de poursuivre un bootlegger de Chicago en réclamation de \$1,000,000, représentant ce qu'il doit en impôt sur le revenu? Un million en impôt sur le revenu, c'est significatif.

Une autre chose dont il faut sérieusement tenir compte c'est que le Canada, avec sa population de 10,000,000 d'habitants, ne peut tenir tête aux Etats-Unis et à leurs 120,000,000 d'habitants. Il faut garder les sens des proportions. Le monde de la diplomatie ne l'a jamais perdu. Un grand pays ne s'adresse pas de la même façon à un pays de sa taille qu'à un pays beaucoup plus petit. Un petit pays ne peut répondre à un grand pays sur le même ton que celui-ci a employé. C'est une chose qu'il ne faut pas perdre de vue. Le premier ministre n'aimerait probablement pas à admettre que telle est la situation du Canada mais il vaudrait tout autant et même mieux en faire tout de suite l'admission. Pourquoi se cacher la vérité?

Plus de \$700,000 au ministère des Travaux publics

Les "item" furent alors votés en même temps que \$50,000 pour les établissements industriels, et \$600 pour le traitement du registraire de la loi des différents ouvriers à Québec.

M. Aimé Guertin, député de Hull, se plaint d'une lettre que lui a écrite le sous-ministre du Travail, M. Galipeault lui répond que M. Guyon n'avait certainement pas eu l'intention d'être désagréable au député de Hull.

La Chambre avait voté au delà de \$700,000 à M. Galipeault quand elle s'ajourna à 3 heures cet après-midi.

Alexis GAGNON

Le Dr J.-A.-G. Gouin n'est pas candidat

Le Dr J.-A. Gustave Gouin, chirurgien-dentiste, de la rue Sherbrooke, qui une nombreuse délégation avait prié de briguer les suffrages dans le quartier Grémazie, nous prie d'annoncer que ses nombreuses occupations professionnelles l'empêchent de satisfaire à la demande des contribuables et qu'il ne sera pas candidat à l'échevinage dans ce quartier. Il remercie ceux qui avaient songé à lui en cette circonstance.

PETITE VIE DES SAINTS

25 MARS SAINT RICHARD, ENFANT, MARTYR

En 1180, les Juifs de Paris attirèrent dans une de leurs maisons, vers la fête de Pâques, le jeune Richard, âgé de douze ans, se saisissant de lui et le conduisirent dans un caveau. Là, le chef de la synagogue l'interrogea sur sa croyance et sur ce que lui enseignaient ses parents. Il répondit avec la fermeté digne d'un chrétien: "Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique, et de la Vierge Marie, crucifié et mort sous Ponce Pilate".

Le rabbin vexé de cette profession de foi le fit fouetter cruellement. Plusieurs Juifs lui crachèrent au visage, et proférèrent des blasphèmes contre la divinité de Jésus-Christ, tandis que Richard le bénissait sans cesse, ne prononçant point d'autres paroles que le nom de Jésus.

Après ce premier supplice, l'enfant fut élevé sur une croix, comme le divin Sauveur sur le Calvaire. La barbarie de ses bourreaux ne put ébranler le courage du jeune martyr, qui expira en prononçant, une dernière fois, le nom adorable de Jésus.

C'est à la suite de ce crime que Philippe-Auguste bannit tous les Juifs du royaume de France. Dieu honora la mémoire du saint martyr par les miracles qui s'opèrent sur son tombeau.

Conférence de M. Wilbois

M. J. Wilbois, conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, qui donne actuellement tous les lundis, mercredi et vendredis, les Conférences à l'École des Hautes Etudes Commerciales, commencera à l'École de Sciences Sociales, une nouvelle série de conférences. La première aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, ce soir à 8 heures 30. M. Wilbois y traitera le sujet suivant: "LA CONCEPTION DE LA VIE CHEZ LES DIFFERENTS PEUPLES". Le public est cordialement invité.

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis et Ontario Drogues et Produits Chimiques Supérieurs. Tous les remèdes nouveaux. PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin. Livraison rapide par toute la ville.

ACHETEZ vos DIAMANTS, vos BIJOUX, vos MONTRES, votre ARGENTERIE, vos HORLOGES.

CHEZ Scott & Pousquet FABRIQUEURS LUNETTES

BIJOUTERIE, JOAILLERIE ORFÈVRE

921, rue Ste-Catherine Est Succ.: 6562 St-Hubert Montréal.

Vous aurez la qualité, la satisfaction et le Bon Marché.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires HARBOUR 5555 302, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE La Compagnie d'Assurances Funéraire URGEL BOURGIE LIMITEE Notrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires Wilbank 1119 Sympathie Service 2630, Notre-Dame Ouest

Docteurs, Consultez!!! ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOT & FILON 24, Blvd de Vaugrand - Paris XVème Rayons X, Diathermies Electrothérapie GALLOIS & CIE 54, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-Violet, Infra-rouges Lampes ascitiques pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz Prix et conditions les plus avantageux Des catalogues sur demande Service d'un Ingénieur électricien-radiologiste Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX D.S. "PRECISION FRANÇAISE" 3458, St-Denis MONTREAL MA. 2337

A OTTAWA (Suite de la 1ère page) serions même de considérer pareille demande si elle nous était faite par la France ou par l'Italie? Et nous aurions raison. Si notre parlement est forcé d'agir parce que la demande est faite par les Etats-Unis, que les Etats-Unis sont nos voisins, que les Etats-Unis sont puissants, ayons tout de même le courage d'envisager la situation telle qu'elle est. Il n'y a pas de doute que la demande qui nous a été adressée était faite d'un ton amical. Nous devons tout de même nous attendre qu'avec le temps, si la mesure en question est inefficace, — chose à prévoir, — le ton des demandes se fera moins amical, un peu plus pressant. Le gouvernement doit se rendre compte des responsabilités que nous assumons du fait de cette législation. Le gouvernement ne peut évidemment pas tout dire ce qu'il s'attend à cela. Il arrive, de temps en temps, que les gouvernements soient obligés de cacher certaines choses. Il leur arrive même d'en cacher trop. Mais il est certain qu'en certaines circonstances, dans l'accomplissement de son devoir d'Etat, un gouvernement ne peut tout dire. En pareille occurrence, il vaut mieux ne rien dire du tout. Un gouvernement peut en dire assez pour faire naître des soupçons, des doutes, de l'appréhension. Le Parlement comme le public en général se demandent alors ce qui en est. On veut savoir quel est le danger qui existe. (Suite à la 3e page)

Parce que ce sont les Etats-Unis Cette mesure que présente le gouvernement a pu être demandée d'une façon polie mais ferme et, quand il s'agit d'un pays disposant de moyens aussi considérables que les Etats-Unis, on peut s'imaginer que cela veut vouloir dire. Au point de vue international c'est la seule raison qui puisse justifier le gouvernement de proposer cette mesure, qui puisse justifier le parlement de l'adopter. Que ça soit l'une des Guyanes qui nous demande de passer une telle loi, penserions-nous simplement à en tenir compte? Nous refusons même de considérer pareille demande si elle nous était faite par la France ou par l'Italie? Et nous aurions raison. Si notre parlement est forcé d'agir parce que la demande est faite par les Etats-Unis, que les Etats-Unis sont nos voisins, que les Etats-Unis sont puissants, ayons tout de même le courage d'envisager la situation telle qu'elle est. Il n'y a pas de doute que la demande qui nous a été adressée était faite d'un ton amical. Nous devons tout de même nous attendre qu'avec le temps, si la mesure en question est inefficace, — chose à prévoir, — le ton des demandes se fera moins amical, un peu plus pressant. Le gouvernement doit se rendre compte des responsabilités que nous assumons du fait de cette législation. Le gouvernement ne peut évidemment pas tout dire ce qu'il s'attend à cela. Il arrive, de temps en temps, que les gouvernements soient obligés de cacher certaines choses. Il leur arrive même d'en cacher trop. Mais il est certain qu'en certaines circonstances, dans l'accomplissement de son devoir d'Etat, un gouvernement ne peut tout dire. En pareille occurrence, il vaut mieux ne rien dire du tout. Un gouvernement peut en dire assez pour faire naître des soupçons, des doutes, de l'appréhension. Le Parlement comme le public en général se demandent alors ce qui en est. On veut savoir quel est le danger qui existe. (Suite à la 3e page)

MARCOLIVE Huile d'Olive-Niça Garantie Pure La Reine des huiles d'olives La plus Savoureuse En vente chez ses principaux épiciers et pharmaciens G. MARCELLIN & CIE NICE FRANCE Agent général pour le Canada J. ALFRED OUMET MONTREAL

actes, de V. Sardou. Tous les ANCIENS DU GESU et scène. Billets en vente au sous-sol de l'église du Gesù, rue Henri, Lancaster 4453. (Communique)

Les Chanteurs de Notre-Dame LA CONFERENCE DU R. P. BELLOUARD CE SOIR, A SAINT SULPICE On voudra bien se rappeler que les Chanteurs de Notre-Dame prêteront ce soir leur concours au R. P. Bellouard, conférencier à Saint-Sulpice. Ils auront un programme très varié de pièces musicales.

La maison réputée pour son choix judicieux d'articles pour hommes soucieux d'être bien mis.

Max Beauvais La maison réputée pour son choix judicieux d'articles pour hommes soucieux d'être bien mis. Le 21 mars marque la fin des styles d'hiver et l'avènement des styles de printemps... et c'est ce que vous trouverez bien en évidence chez Max Beauvais. C'est l'endroit pour être fixé sur ce qui n'est plus de mise!... On y voit précisément tout ce qui est dans la note avec un cachet d'exclusivité de bon goût!... Que vous désiriez un paletot ou un tuxedo... un complet bleu ou brun... ou simplement un complet de bureau... vous constaterez que ce magasin est l'arbitre de la mode masculine et reflète la haute élégance de sa clientèle. Achetez vos articles de vêtement pendant que les divers assortiments sont au grand complet Max Beauvais 385 rue St-Jacques O.

Demain: MERCREDI, 26 mars 1930
Saint Ludger, évêque
Lever du soleil, 5 h. 54.
Coucher du soleil, 6 h. 28.

VENT NORD-EST, NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 30.
Même date l'an dernier 39.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

On parle d'ajourner la conférence navale à six mois

LONDRES, 25. (S.P.A.) — On pense sérieusement à ajourner la conférence navale à six mois pour tâcher de sortir de l'impasse actuelle. Cette suggestion est attribuée au ministre des affaires étrangères d'Italie, Dino Grandi.

A OTTAWA

(Suite de la 2ème page)
Les exigences de Washington

En cette matière de l'exportation des alcools, jusqu'où iront les exigences du gouvernement de Washington? Le public canadien ne le sait pas et le gouvernement canadien ne le sait pas davantage.

Aux Antilles

L'organisation commerciale qui existe à Miquelon existe également dans les Antilles hollandaises, dans les Antilles françaises, dans toutes les Antilles. L'alcool qui n'est pas déchargé à Miquelon prend la route des Antilles.

Les gens de la province de Québec en savent quelque chose. Lors que les puritains des autres provinces frémissent d'horreur en pensant à la quantité d'alcool consommé dans la province de Québec, ils devraient tenir compte que les neuf dixièmes de cette consommation sont produits dans les distilleries d'Ontario et d'Écosse et que les deux tiers en sont consommés par les puritains et les prohibitionnistes des États-Unis.

Empêcher que nos fonctionnaires soient complices

M. Mackenzie King est cependant d'avis que si nous devons coopérer avec nos voisins Américains, ça doit être avec les meilleurs éléments, parmi eux et non pas avec les "bootleggers" et les "rum-runners".

La vérité

Pourquoi ne pas envisager la vérité, sans hypocrisie? A tort ou à raison, le Canada a causé un grand bien en prenant l'initiative du contrôle gouvernemental de la fabrication et de la vente des alcools.

M. Mackenzie King

Le bill du premier ministre dit que la sortie des alcools de nos entrepôts sous scellé du gouvernement, de même que les congés de partance ne doivent plus être accordés pour les pays soumis au régime de la prohibition.

Un candidat "goglu" à la mairie

LE DR GERMAIN CHOUINARD FERA LA LUTTE A M. HOUE — LE MAIRE OUVRIER AU CAMPAGNE JEUDI SOIR AU MARCHÉ DE MAISONNEUVE — M. MERCURE FERA SON DÉPÔT DEMAIN

On apprend ce matin à l'hôtel de ville que le Dr Germain Chouinard se présentera à la mairie comme candidat du "Goglu". Il ferait particulièrement la lutte au maire Camille Houde à la suite de sa déclaration d'hier dans laquelle il répudiait certains journaux, notamment "Le Goglu", "Le Miroir" et "Le Chameau".

Le maire de Montréal ouvrira sa campagne jeudi soir par une grande assemblée au marché de Maisonneuve.

Tout laisse croire qu'il n'y aura pas d'élections par acclamation chez les échevins. M. O. Taillefer se présenterait contre l'échevin O'Connell, dans Ste-Anne, et M. Auguste Boyer contre l'échevin Tancrède Fortin, dans Ville-Marie.

Voici la liste des candidats qui ont fait leur dépôt: J. B. Rochon, Mont-Royal; Georges Lalancette, Frontenac; W. H. Biggar, Notre-Dame de Grâce; J. B. A. Anglin, St-Paul; J. N. Dubreuil, St-Edouard; E. Flaman, Maisonneuve; J. M. Savignac, St-Denis; H. A. Quintal, Ste-Marie; J. A. Lapante, St-Laurent; D. Généreux, St-Jacques; Alfred Mathieu, St-Eusèbe; J. Allan Bray, St-Henri; Arthur Landry, St-Jean-Baptiste; Louis Rubenstein, St-Laurent; J. Lagarde, Delorimier; J. Schubert, St-Louis; B. Chabonneau, Villery; A. Legault, Ahuntsic; A. Dupère, Lezacier; J. A. L. Poirier, Villery; J. M. Gabias, Ste-Gunégonde; Honoré Emond, Papineau; Gaston Demers, St-Jean-Baptiste; Joseph Monette, Crémazie; J. S. Vallée, St-Edouard; J. N. Cabana, Laurier; Ernest Poulin, St-Jean; A. A. Des Roches, Hochelaga; T. Fortin, Ville-Marie; A. L'Archevêque, Delorimier; N. Turcot, Laurier; J. A. St-Vincent, St-Denis; T. O'Connell, Ste-Anne.

CINQ CANDIDATS DANS LAURIER

Un cinquième candidat fera la lutte dans Laurier: M. P. G. R. Morrison, qui a demandé un bulletin de présentation ce matin. Il y a déjà sur les rangs dans ce quartier: l'échevin Turcot, M. J. N. Cabana, M. M. Seigler et M. B. Schwitz. Dans le quartier Ahuntsic, c'est M. J. H. Berthelet qui ferait, dit-on, la lutte à l'échevin Legault. Le nom de M. Gordion Ménard est aussi mentionné.

Chaliapine est gravement malade

Milan, 25 (S. P. A.) — Feodor Chaliapine, basse célèbre, est sérieusement malade. Il a dû faire suspendre les représentations de l'opéra "Boris Goudonoff" à la Scala, où il chante le rôle titre.

Le procès de Jacobs

Le procès d'Isidore Jacobs, trouvé en possession de 500 robes de contrebande, pour lesquelles il aurait payé \$2,000, se poursuit depuis hier devant la Cour du Banc du Roi.

M. Cahon reproche au gouvernement d'être allé trop vite et trop lentement; trop vite, en voulant aujourd'hui précipiter son bill; trop lentement, en ayant attendu quatre ans avant de donner suite à la recommandation du comité de l'enquête des douanes.

Au lieu de procéder par la présentation du bill, le gouvernement eût dû entreprendre la négociation d'un traité. L'occasion était belle d'obtenir des avantages commerciaux appréciables qui nous eussent compensés des inconvénients de cette sorte de freinage à nos exportations. Le bill du gouvernement ne fait qu'imposer des obligations au Canada, sans obligations réciproques de la part des États-Unis.

Réponse de M. King

Le premier ministre répond immédiatement aux prétentions de M. Cahon. Comment celui-ci peut-il expliquer que le gouvernement agisse trop vite et arrive trop tard? Si le gouvernement avait négocié d'abord un traité avec les États-Unis, l'opposition n'eût pas cessé de blâmer la chose. Au moment des négociations avec les États-Unis, ceux-ci insistent pour conclure un accord ne traitant que des alcools.

M. Cahon intervient

M. Cahon intervient et dit qu'en vertu du traité de 1924, les États-Unis nous ont reconnu le droit d'exporter de l'alcool même chez eux, à condition que cela se fasse ouvertement. Nous n'avons jamais manqué à cette obligation. Les exportations d'alcools sont régulièrement signalées aux autorités américaines.

LE TÉMOIGNAGE DE M. MATHIEU

L'ECHEVIN DE SAINT-EUSEBE PARLE DE SON ELECTION — LE DOSSIER DE CARNAGA

La cause en contestation de l'échevin Mathieu s'est continuée ce matin devant le juge P. Demers. Hier après-midi, Henri Bernard, Oscar Auzer, Armand Lapierre, Joseph Goudot, Jérémie Vézina ont témoigné; avec quelques variantes ils ont tous déclaré avoir passé des télégraphes.

Puis M. Mathieu a témoigné: il dit n'avoir donné à ses organisateurs que des ordres compatibles avec les règlements de la cité et la charte de Montréal. Il a dépensé \$551 pour son élection.

Ce matin, M. Mathieu a continué son témoignage. Il a présenté un plan du restaurant qu'il possédait rue Rouen; son logis se trouvait en arrière. La porte de sortie par derrière était condamnée l'hiver; elle était bloquée par une fournaise et clouée; on ne pouvait donc pas sortir par là sans enfoncer.

Le témoin dit que s'il a condamné cette porte, c'est parce qu'il venait trop d'air dans la maison. Pour déposer les déchets et cendres dans la rue, il passait par la porte du restaurant, par les rues Rouen et Bercy.

M. Mathieu refuse de donner de mémoire le détail des sommes dépensées pour son élection; il présentera un état cet après-midi, cet état de ses dépenses étant chez lui.

Le nommé Carnaga dont ont parlé les témoins hier a été retracé hier soir, son vrai nom est Fred Konopka, Ukrainien, demeurant au pays depuis 1904. Il a témoigné en suite. Il a travaillé en 1927, aux deux élections de M. Mathieu, mais il n'est pas allé dans le quartier le 2 avril 1928. Il n'a donc pris aucune part à cette élection.

Le témoin a été condamné à la prison en 1916 et 1918 pour vol avec violence et en 1928 et 1929 pour vente illégale de liqueurs.

Le R. P. Bellouard au Collège de Saint-Laurent

Le R. P. Bellouard, O.P., le prédicateur de Notre-Dame, a visité hier le collège Saint-Laurent en compagnie de M. L. Bouthier, curé de la "Paroisse" Saluté et remercié par le R. P. Supérieur du collège. Le R. P. Bellouard adressa la parole aux 600 élèves et à tout le personnel de l'institution.

Avec esprit, avec une très fine et très délicate psychologie, le P. Bellouard parle des responsabilités de la jeunesse. La vie n'est pas une partie de plaisir. En 1940, jeunes gens, vous ne serez plus seuls; des âmes tourneront autour de vous, des cœurs s'appuieront sur le vôtre. Vous serez alors bienfaiteurs ou malfaiteurs selon que présentement vous prenez la vie sérieusement ou non. Les petites sottises d'aujourd'hui deviendront les grandes erreurs de demain. Les petits devoirs du présent entraîneront les grandes fidélités du futur.

On a dit que le temps le plus fructueux de la vie, c'est l'époque qui s'écoule entre 30 et 40 ans. Qu'il me soit permis de différer d'opinion et d'affirmer respectueusement que le temps le plus précieux c'est celui qui s'écoule entre 15 et 25 ans, car c'est le moment des semailles.

Portez en vous beaucoup d'avenir. Les vieux regardent le passé, envisagez l'avenir.

Le Gaspesia opère un sauvetage

Québec, 25 (D. N. C.) — Hier après-midi, le Gaspesia a opéré un émouvat sauvetage. Deux chaloupiers, Amédée Beaudry et Henri Gagnon étaient partis de la Longue-Pointe de Mingan, le 18 mars, pour se rendre à l'île-aux-Perroquets. Rendus à destination, ils ne purent retourner à cause d'une tempête. Hier matin, cependant, Beaudry et Gagnon décidèrent de se hasarder sur la mer. Or, au lieu de diminuer, la tempête augmenta et entraîna l'embarcation à la dérive. Fort heureusement quelqu'un du Gaspesia aperçut les naufragés et le capitaine manœuvra pour opérer le sauvetage des deux marins. Les parents furent avertis par le service des signaux et bientôt, ils reverront ceux qu'ils croient perdus.

JEUDI SOIR

L'échevin Lesage tiendra une réunion jeudi soir au Jardin de l'Enfance, dans la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix, boulevard Saint-Laurent, quartier Saint-Jean.

Le travail des brise-glaces

A cause de la température, le brise-glaces Mikala ne commencera vraisemblablement pas à attaquer avant demain la glace qui couvre le canal de Sorel à Montréal. Aujourd'hui, le Mikala travaille autour des îles de Sorel. Quant à Lady Grey, ce brise-glaces est employé près de Port-Saint-François. Le Saurer est encore au bassin de radoub à Québec.

L'Europa brise le record du Bremen

New-York, 25. (S. P. A.) — Le paquebot "Europa", du Lloyd de l'Allemagne du Nord, est arrivé au phare Ambrose à 5 heures 45 ce matin, établissant un nouveau record mondial malgré la mer très dure qu'il a rencontrée. Il a fait sa première traversée de Cherbourg à New-York en 4 jours, 17 heures et 6 minutes, de sorte qu'il brise de 18 minutes le record du "Bremen".

M. Tancrède Bienvenu

M. Tancrède Bienvenu, vice-président de la Banque Provinciale, rentre demain, en compagnie de Mme Bienvenu et de Mme Maurice Larose, d'un voyage de quatre mois en Europe.

DÉCLARATION DE M. DESROCHES

LA VENUE D'UN ÉTRANGER DANS HOCHELAGA ANSULTE L'ÉLECTORAT — L'ÉCHEVIN DU QUARTIER, A LA SUITE DES INCIDENTS D'HIER SOIR DANS HOCHELAGA

L'échevin A. A. Desroches, président du comité exécutif, a déclaré ce matin, au sujet des incidents d'hier soir à l'assemblée de M. William Tremblay, "que cette manifestation avait été spontanée et qu'elle résultait de la propagande révolutionnaire qui, depuis plusieurs mois, a soulevé le public". Il a dit que l'échevin du quartier n'a incité personne et que ce ne fut qu'une fois la manifestation terminée qu'il a adressé la parole aux électeurs venus chez lui.

"La venue d'un étranger dans Hochelaga, a-t-il dit, a insulté l'électorat. Maisonneuve a déjà un échevin, M. Tremblay est député de Maisonneuve et il voudrait envahir encore Hochelaga. Maisonneuve, dont Montréal paie les taxes, a toujours été bien traité. Hochelaga, cependant, s'est insurgé lorsque Maisonneuve a réclamé un autre échevin".

M. Desroches a ajouté que son discours d'hier soir a bien expliqué la situation.

Assemblées municipales

Ce soir, à la salle Marie-Immaculée, angle Garnier et Marie-Anne, à 8 h., assemblée en faveur de M. Adolphe L'Archevêque, candidat à l'échevinage dans Delorimier. Le comité de M. L'Archevêque est au no 4574, rue Papineau.

M. J.-N. Cabana, candidat dans le quartier Laurier, tiendra ce soir à 8 h., une assemblée dans la salle paroissiale, 102, boul. Saint-Joseph est.

Ce soir à 8 heures, M. J.-N. Savignac, notaire, candidat dans le quartier Saint-Denis, tiendra une assemblée à son comité, angle des rues Gilford et Christophe-Colomb. Il y aura plusieurs orateurs.

M. Pierre Deguire, cultivateur de la Côte-des-Neiges, est candidat à l'échevinage dans le quartier Mont-Royal contre l'échevin Rochon. Ses deux comités sont au numéro 1150, chemin de la Côte-des-Neiges, et au numéro 80, rue Nancy. Téléphone Elwood 6163.

Ce soir à 8 h., angle des rues Roy et Mentana, ouverture du comité de M. Félix Desroches, candidat dans LaFontaine.

Le Dr F.-L. Demers, candidat à l'échevinage dans Delorimier, tiendra une assemblée demain soir à la salle de l'Académie Marie-Immaculée, angle Garnier et Marie-Anne.

M. William Tremblay, candidat à l'échevinage dans Hochelaga, a ouvert son comité au no 3239 rue Sainte-Catherine est.

L'échevin Lesage ouvre son comité ce soir au no 6779, boulevard Saint-Laurent, entre Saint-Zotique et Dame.

L'échevin Savard tient une assemblée ce soir à l'école William-Dawson, coin boulevard Saint-Joseph et Christophe-Colomb.

L'échevin Allan Bray tient une réunion ce soir au collège de Saint-Henri.

Le comité central de M. F.-X. Moisan, candidat à l'échevinage dans le quartier Sainte-Marie, sera inauguré ce soir, au no 2340 rue Sainte-Catherine est.

L'échevin Alfred Legault tiendra une assemblée demain soir à la salle municipale de Bordeaux, avenue du Bois-de-Boulogne, quartier Ahuntsic.

DEMAIN SOIR

L'échevin Lesage tiendra une réunion jeudi soir au Jardin de l'Enfance, dans la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix, boulevard Saint-Laurent, quartier Saint-Jean.

Le travail des brise-glaces

A cause de la température, le brise-glaces Mikala ne commencera vraisemblablement pas à attaquer avant demain la glace qui couvre le canal de Sorel à Montréal. Aujourd'hui, le Mikala travaille autour des îles de Sorel. Quant à Lady Grey, ce brise-glaces est employé près de Port-Saint-François. Le Saurer est encore au bassin de radoub à Québec.

L'Europa brise le record du Bremen

New-York, 25. (S. P. A.) — Le paquebot "Europa", du Lloyd de l'Allemagne du Nord, est arrivé au phare Ambrose à 5 heures 45 ce matin, établissant un nouveau record mondial malgré la mer très dure qu'il a rencontrée. Il a fait sa première traversée de Cherbourg à New-York en 4 jours, 17 heures et 6 minutes, de sorte qu'il brise de 18 minutes le record du "Bremen".

M. Tancrède Bienvenu

M. Tancrède Bienvenu, vice-président de la Banque Provinciale, rentre demain, en compagnie de Mme Bienvenu et de Mme Maurice Larose, d'un voyage de quatre mois en Europe.

M. l'abbé Zénon Alary cumulera les fonctions de curé de Saint-Joseph et de directeur des missionnaires-colonisateurs

Le bureau des missionnaires-colonisateurs est établi au presbytère de Saint-Joseph

M. l'abbé Zénon Alary, directeur des missionnaires-colonisateurs, vient d'être nommé curé de Saint-Joseph, à la place de l'abbé J.-A. Perras, décédé la semaine dernière.

M. l'abbé Alary abandonnera l'automne dernier la cure de Saint-Jean-Berchmans pour devenir directeur des missionnaires-colonisateurs.

Il cumulera les fonctions de curé et de directeur des missionnaires-colonisateurs.

C'est au presbytère de Saint-Joseph, au no 520 rue Richmond que se trouve réuni le groupe des missionnaires-colonisateurs du bureau organisé par NN. SS. les évêques. C'est encore à ce presbytère que la "Voie Nationale", organe des missionnaires-colonisateurs, a sa rédaction et son administration.

Les corporations religieuses ne tomberont pas sous le coup de la loi des renseignements

C'est ce que vient de déclarer M. Taschereau

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — Le premier ministre L.-A. Taschereau a fait une déclaration importante ce matin, à propos de la loi des renseignements que doivent fournir les corporations, sur laquelle M. Wilfrid Guérin a publié une étude, dans le "Devoir" de samedi dernier.

Certains journaux ont exprimé des doutes au sujet de la loi des renseignements que doivent fournir les corporations. Ils ont cru que la loi forcerait les corporations religieuses à fournir les mêmes renseignements. Le premier ministre déclare que tel n'est pas le but de la loi. "Nous verrons, dit-il, à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à ces corporations".

M. Taschereau déclare que les corporations religieuses ne tomberont pas sous le coup de cette loi.

LA DISPARITION DE KOUTIEPOFF GRANDE ACTIVITÉ DES HAUSSIERS

NEW-YORK, 25 — La Bourse a ouvert en donnant lieu à une très grande activité des haussiers aujourd'hui. Eastman Kodak s'est avancé de 2 1/2 points dès la première vente tandis que Standard Oil of New Jersey a avancé de 1 3/8 avec une première transaction de 10,000 actions. U. S. Steel a débuté avec un paquet de 4,000 actions à 192 3/4, une avance de 3-8. Dans chaque cas, de nouveaux sommets furent établis à l'ouverture.

L'annonce, qui a été générale, a induit à des prises de bénéfices mais cela n'a pas beaucoup ralenti le mouvement et à midi l'ensemble de la liste était encore en hausse. L'argent a été renouvelé à 4 p.c. puis a été baissé à 3 1/2 p.c. un peu avant midi.

Adoption des bills du C. P. R.

Ottawa, 25. (D. N. C.) — Au comité des chemins de fer on s'est occupé exclusivement, cet avant-midi, des projets de loi du Pacifique Canadien. Le bill des embranchements de la compagnie a été accepté sans aucune discussion. Il comprend sept projets d'embranchements, dont deux dans la province de Québec: de Ste-Jeanne de l'île Perrot à Wind Mill Point, et d'un endroit entre la gare Belair et Québec jusqu'à l'Anse Wolfe. Les autres sont dans les provinces de l'Ouest.

L'autre bill du Pacifique Canadien avait trait à une division du capital social de cette compagnie. Il s'agissait de porter à \$25 le prix d'une action quand ce prix est actuellement de \$100. M. E. W. Beatty, président de la compagnie, a expliqué qu'il s'agit par cette mesure de mettre une plus grande partie du stock de la compagnie, qui n'est actuellement canadien que dans la proportion de 18 P. C., à la portée des bourses canadiennes.

Il ne s'agit pas d'une réorganisation financière, puisque le porteur actuel d'une action de \$100 n'en recevra que quatre de \$25 en échange.

Le bureau de direction, qui est composé actuellement de 18 directeurs, sera dorénavant composé de 24 directeurs. Il n'y a rien de changé par ailleurs. Mais pour devenir directeur de la compagnie, il faudra posséder des actions du Pacifique au montant minimum de \$25,000.

Ce sont les seuls changements d'administration demandés au parlement par la compagnie du Pacifique Canadien, et ces changements ont été approuvés en comité cet avant-midi.

M. Briand et la parité franco-italienne

Paris, 25 (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères Briand a déclaré aujourd'hui au Sénat qu'il y avait encore moyen d'en arriver à une réduction des armements navals.

"Je n'ai pas encore pu obtenir ce que je voulais pour la France, dit-il, pendant la discussion sur le budget des affaires étrangères, mais les négociations ne sont pas encore terminées. Je n'ai pas perdu espoir de les voir reprendre avec possibilité d'en arriver à une solution".

M. Briand touche brièvement à la question de la parité franco-italienne. "Au moment où je me prépare à retourner à la conférence, dit-il, nous voudrions pouvoir donner satisfaction à une nation voisine et amie. Nous ne voudrions pas établir de différences entre nous. Mais il faut se mettre en garde contre certains mots qui ne correspondent pas à la réalité. Il ne faut pas créer une théorie de l'égalité qui se traduirait en dangereuse inégalité dans la pratique. Voilà notre attitude et nous allons nous y tenir".

Guide des jeunes agriculteurs

M. Bouchard, député de Kamouraska, louait le 22 mars, dans le "Devoir" "Le guide des jeunes agriculteurs".

# LA RADIO

## L'heure provinciale

Programme de l'heure provinciale de l'émission du 25 mars:

1. — Quatuor Sylva: MM. Joseph Audette, Paul Valade, Joseph Lechvre, et Sylvia Alarie.
- a) "O Canada", Lavallée; b) "Je t'ai plus de belle", J. Daloz; c) "She never told her love", Haydn; d) "Mummy's Lullaby", Sprouse, (paraphrase de "Humoresque de Dvorak").
2. — Violoncelle: "Mélodie sur un thème chinois".
3. — Chant et solo: "Source délicieuse", Stances, Gounod, par M. Joseph Audette, ténor.
4. — Causerie. Sujet: "Des moyens de perfectionner nos connaissances en médecine", par le Dr. P.-Z. Rhéaume, professeur à l'Université de Montréal.
5. — Chant et solo: "La favorite", Donizetti, par M. J. Audette.
6. — Violoncelle: Cantilène, Coleremano.
7. — Quatuor Sylva: a) "Chanson du Printemps", Mendelssohn; b) "La Châtelaine de Vergy", Georges Delaunay; c) "Abschut, John N. Metcalfe; d) "Her dream", Frank Weller; e) "Janie O'Neil", Edward J. Welt.

L'heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, mardi, le 25 mars.

## Concerts de mardi

**Postes locaux**

CFCE, 291m., MONTREAL

- 2.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
- 1.00 Bourse.
- 1.15 Musique et causerie du Rotary Club.
- 2.00 Programme du studio.
- 3.00 Matinée musicale de Layton.
- 4.00 A être annoncé.
- 5.00 Heure de musique de Lachine.
- 6.00 Heure du crépuscule.
- 7.00 Bourse.
- 7.10 Température.
- 7.30 Heure de musique Dow Old Stock Ale.
- 9.00 Follies.
- 10.00 Programme du studio.
- 11.00 Résultat des joutes de hockey.

CKAC, 411m., MONTREAL

- 11.30 Ouverture de la bourse.
- 12.00 Carillon de la Tour de la Paix à Ottawa.
- 4.30 Fermeture de la bourse.
- 4.40 Gramophone.
- 5.00 Heure de musique.
- 6.00 Nouvelles, bourse, température.
- 6.00 Premier acte de l'opéra "Madame Papillon".
- 7.00 Heure de musique Dow Old Stock Ale.
- 8.00 L'heure provinciale.
- 9.00 Programme du chemin de fer National du Canada.
- 11.00 Résultat des joutes de hockey.
- 11.05 Température. — Orchestre du Montreal Press Club.

## Chemin de fer National du Canada

Concert de mardi, 25 mars

HEURE FRANÇAISE, 9 à 10 h. p.m.

Artiste: Mile Anna L'Allier, soprano.

Orchestre: Les cadets d'Auriche, de Pares. Chant: Gai Ion in, gai le rossier; C'est l'aviron qui nous mène en haut; Mariann s'en va-t-ou moulin. Orchestre: Ballet Coppelia, de Delibes. Chant: Isabeau s'y promène; Par derrière chez ma tante. Orchestre: Valse des patineurs, de Waldteufel; La Feria, de Lacomme. Chant: Envoyons d'avant, nos gens; Laquelle mariersons-nous? Orchestre: Ballet de Faust, de Gounod.

HEURE TRANSCONTINENTALE

Artiste: Earle Spicer, baryton.

Orchestre: Nell Gwynne, danse, de German. Chant: The Jolly Miller; The Three Ravens; The dumb white curlew. Orchestre: As you like it, de Quilter; Shepherds Holiday, et Merry Pranks. Baryton: Keely's cat; arr. Fox; Flow gently Sweet affon; Because I were say; de Cumberlandshire. Orchestre: Musique de ballet, Henri VIII, de St-Saëns. Chant: The little Mawhe, arr. par Bartholomew. Marianne s'en va-t-ou moulin, en anglais, arr. O'Hara; Billy Boy, Sea Shanty, arr. par R. Terry; Goin' to shout, Negro spirituel, arr. par Manney. Orchestre: Shepherd's Hey, de Grainger. Scherzo Midsummer Night's dream, de Mendelssohn.

## Concerts de mercredi

NOIR ET OR, 6.05 WJZ. — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Sélection, (Rose-Marie), de Frim. Danse slave, de Glazoulov. Hirondelles des villages, de Strauss. Entr'acte gavotte, (Mignon), de Thomas. Scènes scandinaves, de Hartmann.

LES "CHORISTERS", 7.30 WJZ. — Ce programme comprend de la musique russe. Voici les artistes au programme: Harold Branch, Henry Shope, Maurice Tyler, Steele Jamison, ténors, Carl Bethmann et Edward Walter, barytons, Earl Waldo et Leon Salathiel, basses, Hart Gidding, organiste. Ce concert est sous la direction de George Dilworth. Hichavo, de Zucos. No more at Evening (Rédemption), de Nika. The Seigh, de Kountz. La chanson de la parade des paysans, de Moussorgsky. Le rossignol, de Tchaikowsky.

"YEAST FOAMERS", 8.00 WJZ. — L'orchestre est sous la direction de Harry Kogen. Extrait, (Le chant du désert), de Romberg. Should I? de Brown. Nina Rose, de Romberg. Sérénade, (The Student Prince), de Romberg.

CONCERT MOBILITÉ, 8.30 WJZ. — L'orchestre est sous la direction de Nathaniel Shikret. Lois Bennett, soprano et Lewis James, ténor, sont les artistes au programme. Ouverture, (Printemps), de Goldmark. Little Nest of Heavenly Blue, de Lehar. Chanson du printemps de Mendelssohn. Extrait, (Le roi d'Ys), de Lalo. Romance Road, de Shikret. Les voix du printemps, de Strauss. Chant d'amour, de Romberg. Riddle of Spring, de Sinding. "ROAD TO ROMANY", 9.00 WJZ. — Harry Horlick dirigera l'orchestre. Devora Nadworney, contralto, est au programme. La séduction, de Mozetti. Les chrysanthèmes fanés, de Katz. Fleuret de Herbert. Bohémien, (Com-

tesse Maritza), de Kalman. Marche miniature viennoise, de Kreisler.

PROGRAMME HALSEY STUART, 9.00 WJZ. — Le petit orchestre symphonique est sous la direction de George Dasch. Ouverture, (William Tell), de Rossini. La chanson du printemps, de Mendelssohn. Sélections, (The Student Prince), de Romberg.

HEURE PALMOLIVE, 9.30 WJZ. — Olive Palmer, soprano, Elizabeth Lennox, contralto, et Paul Oliver, ténor, sont au programme de ce concert qui est sous la direction de Gustave Haenschel. Love You, (Little Jesse James), de Archer. L'été, de Chabrier. Rhapsodie d'Espagne, de Kern. Sélections, (Le Mikado), de Sullivan. Le quatuor Revelers est aussi au programme.

HEURE SLUMBER, 11.00 WJZ. — Ce concert est donné par l'orchestre de Ludwig Laurier. Ouverture, de Bellini. Sélections, (Eva), de Lehar. Lorelei, de Strauss. Tribut de Zamora, de Gounod. Sérénade vénitienne, de Luzzatti. Prélude et sicilienne, (Cavalleria Rusticana), de Mascagni. Sérénade, de Gounod.

## Chaîne Columbia

CONCERT LEVITOW, 7.00 WJZ. — Ouverture, (Mignon), de Thomas. Poème écossais, de MacDowell. Valse, suite, de Brahms. Rhapsodie hongroise no 1, de Liszt.

MUSIQUE CLASSIQUE, 10.30 WJZ. — Ouverture, (Les Pirates), de Bellini. Extrait, (Philémon et Baucis), de Gounod. Dala sua Pace, (Don Giovanni), de Mozart. Ouverture, (La finta giardiniera), de Mozart. Les regrets de Manon, (Manon), de Massenet. Sélection, La bohémienne, de Balfe. Question Quella, (Rigoletto), de Verdi. Danse des bayadères, (Feramors), de Rubinstein. Aubade, (Le Cid), de Massenet.

## Programme de mardi

**Postes extérieurs**

RECITAL DE AMY GOLDSMITH, 6.00 WJZ. — Petits oiseaux, de Weckerlin; An Die Entfernen, de Mendelssohn; Wiegenlied, de Brahms; With Love Along, de



**Douleurs Sans Nécessité!**

Ne soyez pas martyrisé par des douleurs sans nécessité.

En effet, beaucoup de souffrance est tout à fait inutile.

Les maux de tête, par exemple. Ils viennent sans avertissement, mais on peut toujours être préparé. Les pilules d'Aspirine apportent un soulagement prompt. Ayez-en une bouteille dans votre bureau. Portez-en une petite boîte dans votre poche. Alors, vous n'aurez pas besoin de chercher une pharmacie ou attendre jusqu'à ce que vous arriviez chez vous.

Et ne croyez pas l'Aspirine est bonne pour les maux de tête, les gorges ulcérées et les refroidissements seulement! Lisez le mode d'emploi prouvé pour le soulagement des douleurs névralgiques, névritiques, rhumatismales et autres maux et douleurs. Tout en vous rappelant, bien entendu, que le confort rapide procuré par ces pilules ne constitue pas une guérison; pour une douleur qui continue, voyez un médecin.

Achetez la véritable Aspirine. Protégez-vous en cherchant ce nom-là. Toujours la même. Toujours sûre. N'affecte jamais le cœur.



**AVIS IMPORTANT concernant les commandes de VINS DE MESSE**

Les Messieurs du Clergé et les Institutions religieuses s'éviteront de la correspondance, des envois et des retards, en consultant le tarif officiel des Vins de Messe ci-joint, et en observant ponctuellement les recommandations qui l'accompagnent.

TARIF DES VINS	Gallon	Bouteille au gallon
Vin de Tarragone Riche	\$2.50	\$0.60
Vin de Tarragone Blanc "Moelleux"	2.00	0.50
Vin de Tarragone "Ventoux" sec	2.75	0.55
Vin d'Alsace "Muscat" demi-doux	2.75	0.65
Vin de Messe Sauternes Louplac (48 gl)	2.65	3.03

**PRIX DES CONTENANTS**

Capacité en gallons	L'unité
Barris (1 ou 2 gallons)	\$3.00
Barris (5 ou 10 gallons)	3.50
Barris (20-25-26)	4.50
Barris (46-48)	5.50
Barriques (48-49 gallons)	6.50

N.B.—Les cruches sont facturées à 35 sous du gallon, au maximum de contenance.

L'emballage des cruches est facturé à un prix moyen de 25 sous pour un gallon, 2 gallons à 5 gallons, 50 sous.

**FRAIS DE LIVRAISON**

Caisse (ou fraction de caisse)	\$0.30
Cruche (1 ou 2 gallons)	0.30
Barril (5 ou 10 gallons)	0.50
Barril (20 gallons)	1.00
Barriques (48-49 gallons)	2.00

N.B.—A moins d'avis contraire et pour plus de sécurité, tout envoi est confié aux Messageries (Express).

Le présent tarif est à titre d'indication et reste sujet aux fluctuations du marché.

**CONDITIONS DE VENTE**

Règlements en passant la commande

Le magasin des Vins de Messe accepte les chèques payables au pair et étiquetés affranchis du timbre d'acquit, qui sont faits à l'ordre de la Commission des Liqueurs de Québec.

**ADRESSES:**

**COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC,**  
(magasin No 56) 429, rue St-Jean-Baptiste, MONTREAL  
(magasin No 48) 23, rue St-Stanislas, QUEBEC

Klemm; Nursery Rhymes, de Curran.

NOIR ET OR, 6.05 WJZ. — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Sélection, (Babel), de Herbert; Dans le village, de Tchaikowsky; Valse de l'artiste, de Strauss; Hymne au soleil (Le coq d'or), de Rimsky-Korsakoff; Danse slave, No 2, de Dvorak.

SAVANNAH LINER, 6.15 WJZ. — L'orchestre est sous la direction de Harold Sanford. Hand Across the Sea, de Sousa; Valse d'Espagne, de Waldteufel; Danse (suite persane), de Rubinstein; Humoresque, de Tchaikowsky; Allegretto (Ballet égyptien), de Luigini; Noces villageoises, de Mondrone; Where the Golden Daffodils Grow, de Kahn.

SONGS OF THE SEASONS, 8.00 WJZ. — Richard Maxwell, ténor, est au programme. Une heure, de Longstaffe; Chanson du printemps, (Un jour de mai), de Frim; Dans la forêt (The Cycle of Life), de Donald; At Dawning, de Cadman; Narcisse, de Nevin; Sérénade, de Tosti; A Slumber Song, de Beam.

ENSEMBLE DE CONCERT, 8.30 WJZ. — Alfred O'Shea, ténor irlandais, est au programme. L'orchestre est sous la direction de Josef Pasternack. Garry Owen, Sélection (La bohémienne), de Balfe; Kathleen Mavourneen, folklore irlandais; Mother Machree, de Ball.

HAPPY WONDER BAKERS, 9.30 WJZ. — James Thornton est l'artiste invité au programme.

HEURE SLUMBER, 11.00 WJZ.

**Conférence du R. F. Marie-Victorin AU MONT SAINT-LOUIS**

Vendredi soir, le Frère Marie-Victorin a donné une causerie très intéressante devant les membres de la Société d'Etudes Scientifiques du Mont-Saint-Louis, à l'occasion de l'inauguration d'un laboratoire de biologie. Le conférencier fut présenté par le Frère Alexandre, directeur de l'enseignement des sciences

6.10—Orchestre symphonique CKAC.

7.00—Programme du studio.

8.00—Musique de Toronto.

11.00—Heure de musique Réverte.

CHYC, 411 m. Montreal.

9.00—Heure de musique Buckingham.

10.00—Programme Philco.

CFCE, 291 m. Montréal.

12.30—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

1.00—Bourse.

1.15—Causerie du club Kiwanis St-Laurent.

2.00—Programme du studio.

3.00—Recital d'orgue.

4.00—A annoncer.

6.00—Heure du crépuscule.

7.00—Bourse.

7.10—Température.

7.30—Causerie de l'oncle Joe.

8.00—Heure de musique Lucerne-Québec.

9.00—Programme du studio.

10.00—Orchestre des Venetian Garden.

qui refusent de se classer parmi les fleurs ordinairement connues surgissent de toutes parts: fleurs étranges, immenses, probablement d'antiquité prodigieuse. L'homme lui-même en Afrique est tout étrange. L'esclavage n'y existe plus, mais la vie dans les "compounds" ressemble à quelque chose du genre. Dans certaines régions, les troglodytes subsistent encore et laissent entendre les moeurs de nos lointains ancêtres qui ornaient de dessins mystérieux les murs, des cavernes qu'ils habitaient.

Le Frère Robert, directeur de la Société d'Etudes Scientifiques, remercia l'éminent conférencier et pria le Frère Victorin d'accepter d'être membre d'honneur de la société. "Vous serez classé chronologiquement le quatorzième, lui dit-il, vous occuperez le rang même que nous réservons à l'illustre savant, M. le docteur d'Hérèle qui nous aurait honoré d'une visite sans la ma-

ladie qui l'en a empêché." Parmi les membres d'honneur éminents de la Société d'Etudes Scientifiques, nous relevons au hasard des dates d'inscription les noms suivants de savants dont s'enorgueilliraient tout groupement scientifique d'Amérique. M. le docteur Léo Pariseau, M. Adrien Poullet, M. André Wendling, M. le docteur Gendron, M. Jean Cabannes, enfin le Rév. Frère Marie-Victorin.

La Société d'Etudes Scientifiques travaille activement sous la direction de son président, M. Lawrence Daignault et de son vice-président, M. André Benoit. Plusieurs membres ont déjà donné des conférences intéressantes: tout dernièrement M. Daignault exposa le projet du docteur Barjot pour l'utilisation industrielle des froids du nord, et mardi dernier, M. André Benoit défendit avec expériences concluantes à l'appui la thèse des fervents du verre "Vita".

6.10—Orchestre symphonique CKAC.

7.00—Programme du studio.

8.00—Musique de Toronto.

11.00—Heure de musique Réverte.

CHYC, 411 m. Montreal.

9.00—Heure de musique Buckingham.

10.00—Programme Philco.

CFCE, 291 m. Montréal.

12.30—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

1.00—Bourse.

1.15—Causerie du club Kiwanis St-Laurent.

2.00—Programme du studio.

3.00—Recital d'orgue.

4.00—A annoncer.

6.00—Heure du crépuscule.

7.00—Bourse.

7.10—Température.

7.30—Causerie de l'oncle Joe.

8.00—Heure de musique Lucerne-Québec.

9.00—Programme du studio.

10.00—Orchestre des Venetian Garden.

CINQUANTE ANS DE PROGRÈS CONSTANTS

IL ÉTAIT BIEN CONNU DANS LA VILLE

ON le voyait autrefois s'amener chaque soir, vers l'heure du souper, pour allumer les lampes à pétrole qui éclairaient alors nos rues. Le matin, il repassait pour les remplir de combustible. Lui et son cheval étaient connus de toute la ville.

Peut-être ne vous rappelez-vous pas l'allumeur de réverbères, qui exerçait ses modestes fonctions au Canada il y a cinquante ans, alors que l'Imperial Oil était une compagnie nouvelle qui fabriquait le pétrole pour fins d'éclairage.

L'invention de la lampe électrique a fait disparaître l'allumeur de réverbères, mais elle a en même temps marqué une évolution dans l'industrie pétrolière. L'automobile, les machines modernes, les aéroplanes sont venus, exigent de nouveaux produits dont le perfectionnement a exigé d'incessantes recherches.

Depuis cinquante ans, il a incombé aux hommes de l'Imperial Oil de poursuivre ces recherches sans répit, afin de réaliser les merveilles du transport moderne par l'amélioration constante de la gazoline et des huiles de graissage.

L'excellence de leur travail a valu aux produits de l'Imperial Oil la confiance du public et, d'une compagnie possédant une seule petite raffinerie et un personnel de quelques centaines d'hommes, l'Imperial Oil est devenue une puissante organisation comptant un personnel de plus de neuf mille employés, six grandes raffineries modernes, des postes de ravitaillement dans toutes les parties du Canada, des tuyaux de canalisation en Amérique du Sud, des forçeurs dans l'Arctique, des milliers de wagons-réservoirs et des bateaux-citernes sur l'Atlantique et le Pacifique.

Les produits de l'Imperial Oil sont aujourd'hui le fruit de progrès constants. La Marvelube est la meilleure huile à moteur de l'Imperial, tandis que l'Imperial Premier et l'Imperial Ethyl sont ses meilleures gazolines — ce qui veut dire que vous ne pouvez trouver mieux pour votre auto.

**PRODUITS IMPERIAL OIL TOUJOURS LES MEILLEURS.**

Les Produits Imperial Oil sont fabriqués dans la province de Québec.

**GAZOLINE IMPERIAL PREMIER**  
**GAZOLINE IMPERIAL ETHYL**  
**HUILE À MOTEUR MARVELUBE**  
**PÉTROLE IMPERIAL ROYALITE**  
**GRAISSES POLARINE**  
**LUBRIFIANTS IMPERIAL POUR FINS INDUSTRIELLES**

LONDON 1830

# LA PAGE FEMININE

## LETRE DE FADETTTE

"Deux mailles à l'endroit, deux mailles à l'envers, passer la laine sur l'aiguille et en tricoter deux ensemble."

Comme une chanson, une vieille chanson qu'elle fredonne tout le jour et tous les jours, la vieille dame recommence à demi-voix: "deux à l'envers, deux à l'endroit", et le tricot s'allonge, prend forme de chandail pour les pauvres.

Les aiguilles cliquent un instant, et le tricot tombe sur ses genoux, elle soupire. Elle regarde dehors et reprend son ouvrage.

Un autre grand soupir! A quoi pense-t-elle? A rien, c'est une habitude, ces soupirs continus, comme si son coeur ne suffisait pas à sa tâche.

Elle est assise près d'une fenêtre basse face à la rue. C'est un après-midi d'automne froid et sombre. Le vent court très bas en soulevant les feuilles sèches et la poussière. La rue est déserte et les maisons vis-à-vis paraissent inhabitées.

"Deux à l'envers, passer la laine, deux ensemble..."

L'horloge sonne: — Trois heures seulement!

Comme il fait sombre déjà!

L'ombre entre dans la pièce, emplit les coins, fait les gros meubles plus noirs. Il n'y a un peu de clarté que dans l'espace devant la fenêtre.

Encore trois coups d'horloge... celle de la cuisine, toujours en retard.

Elle est seule dans la maison. Rosalie est allée aux provisions, elle devrait être de retour... Elle est de plus en plus lente, la vieille servante qui la sert depuis trente-cinq ans.

Du bruit dans la rue attire son attention. Elle se penche pour voir... C'est le corbillard, celui des protestants, avec son panache de plumes que le vent secoue, plusieurs voitures suivent. Qui peut bien être mort dans le voisinage? Elle ne voit de crépe à aucune porte.

Ils vont passer, c'est évidemment pour l'autre bout de la rue. Ciel! Que se passe-t-il? Les voilà arrêtés devant sa maison! Stupide, elle voit un homme descendre de la voiture funéraire, elle l'entend monter les marches, sonner la cloche!

Son vieux coeur glisse dans le vide, elle tente de se lever et retombe sur son fauteuil... un frisson la glace et paralyse ses jambes. Seigneur! gémit-elle en se relevant, et tremblante, se tenant au mur, elle arrive à la porte juste comme la cloche sonne encore vigoureusement.

Elle ouvre, et articulant avec peine: "C'est une erreur! Ce n'est pas ici! — Pas ici! fait l'homme surpris et confus. Pardon, Madame!" Et tranquillement, il regarde un carnet: "Ah! c'est à la rue voisine", pendant qu'appuyée sur le cadre de la porte, elle murmure brisée: "Allez-vous-en! Allez-vous-en!"

Le bruit des voitures s'éloigne, s'éteint, et c'est encore le grand silence. Elle ne bouge pas, ses yeux fixes ne voient rien, elle a la sensation d'être tombée dans une cave profonde et noire.

La barrière qui crie sur ses gongs rouillés et des pas qu'elle connaît bien sur le gravois de l'allée la tirent de sa torpeur. C'est Rosalie enfin!

Aussi vacillante que la flamme d'une chandelle, elle revient lentement à son fauteuil dans la fenêtre. Bientôt elle entend Rosalie qui attise son feu. Et la servante paraît sur le seuil de la porte.

—Vous n'avez besoin de rien, Madame?

—Apportez la lampe! — La lampe! mais il n'est que quatre heures!

—N'importe! Je veux de la lumière.

Tenant à deux mains la grosse lampe de bronze, Rosalie la dépose sur la table de centre, elle relève la mèche, la baisse et, l'ayant réglée à sa satisfaction, elle se redresse et sourit à sa maîtresse après avoir rattaché le tricot tombé sur le tapis. — Je pense bien que Madame a fait un petit somme? — Non, je n'ai pas dormi... laissez la porte de la cuisine ouverte, Rosalie!

Rosalie, après avoir tiré les rideaux, s'en va, un large sourire sur sa bonne figure. "La pauvre madame, elle a dormi tout le temps, elle est encore tout ébarbouillée... elle vieillit, c'est sûr, et moi non: on vieillit ensemble et la mort court après nous autres."

FADETTTE

## LA REINE MARIE ET SA FILLE



On voit ici la reine Marie de Roumanie et sa fille, la princesse Ileana, qui vient de rompre ses fiançailles avec le Comte Alexandre de Hochberg. Cette photographie a été prise dans les jardins du Robert College, le collège américain de Constantinople, alors que la reine et la princesse étaient en route pour l'Egypte.

### LA SOTTISE

L'enfant a grandi; il a douze ans. Ce n'est plus le bébé d'il y a quelques années; il se croit le maître du monde, et ne semble plus rien redouter. Le voici dans la salon de sa maman, regardant autour de lui d'un air conquérant. Hélas! il a hérité d'un mouvement brusque que le géniteur et fait chavirer la belle potiche japonaise à laquelle sa mère tient tant... Interdit, il reste un moment immobile, muet, devant les débris qui jonchent le sol, puis, affolé, il se met à la recherche de sa mère, l'aperçoit assise près du berceau de la petite sœur, se précipite dans ses bras, enfouit sa tête près de son coeur, et dans sa détresse ne peut proférer que ces mots, toujours les mêmes:

—Oh! maman... maman...

Puis, au contact de sa mère, il s'apaise doucement et décharge son petit coeur en racontant le désastre qu'il vient de causer.

### L'HOPITAL

L'hôpital avec ses files de lits blancs, ses infirmières silencieuses vaquant à leur besogne et s'empressant près des blessés... Un petit soldat, ramassé hier, la jambe broyée par un éclat d'obus, repose, les paupières baissées... Par moments sa respiration se fait plus précipitée, il entrouvre les yeux et regarde avec effroi autour de lui; il revit la bataille... l'assaut... le sifflement des balles... l'éclatement des mitrailleuses... la chute... et enfin l'arrivée des brancardiers alors qu'il commençait à désespérer de sortir de cet enfer... Puis, plus rien... le vide dans sa pauvre tête... le réveil dans cette salle ensoleillée et sa terreur lorsqu'il voulut porter la main à cette jambe qui le faisait tant souffrir, il ne trouva que le vide... Alors, il s'agite, les visions se succèdent, se bousculent, s'enchevêtrent... tout se brouille... il a mal... il a peur... et un murmure s'exhale de ses lèvres:

—Maman... maman...

L'infirmière se penche vers lui (son fils vient d'être tué... là-bas...) et avec une bonté et une douceur infinies, le calme: —Oui! mon petit, ta maman va venir... ta maman est là, près de toi... ne crains rien; elle est là, ta maman.

Et le petit soldat s'apaise, il croit que sa maman se penche vers lui pour le baiser au front et le border ainsi qu'elle le faisait lorsqu'il était tout petit. Sa figure crispée se détend un peu, et durant quelques instants il repose et sommeille... mais ses craintes le re-

prennent de nouveau; toujours la vision horrible se lève devant ses yeux, et toujours le même nom monte à ses lèvres...

MORT DE LA MAMAN

Devant un lit, un homme agenouillé regarde avec détresse une femme, à la figure de cire encadrée de cheveux blancs, plus pâle que l'oreiller sur lequel elle repose; sa mère qui va mourir. Celle-ci souève péniblement sa main diaphane et la pose sur la tête de son fils en une dernière bénédiction et murmure dans un souffle:

—Mon petit... mon tout petit...

L'enfant n'est-il pas toujours le tout petit pour sa mère?

Et cet homme, dans toute la force de l'âge, dans ses sanglots ne peut que répéter ce nom si cher, le premier qu'a su prononcer sa bouche d'enfant:

—Maman! maman! Oh! maman!

Maman! nom cheri, nom béni!... bénié aussi soit celle qui le porte.

Monique LEQUESNE  
—(La Maison)

### Chez les Abénakis

Odanak, jeudi le 20 mars. — Tous les ans, à l'occasion de la fête patronale de l'Académie Saint-Joseph, dont les Révérends Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa sont les institutrices, sous la direction du département des affaires indiennes, la jeunesse abénakise donne au public l'intéressant spectacle d'une séance dramatique et musicale, à laquelle les amis de l'éducation et la nation entière se font un plaisir d'assister. Cette année, les anciens élèves exécutèrent avec grand succès le drame biblique chanté, intitulé: "L'Enfant prodigue", par Lameunier. Les principales familles de Pierreville, de Saint-François et des environs, fidèles aux traditions, se firent un devoir de rehausser la fête de leur présence. Les Révérends R. Joyal, curé de Pierreville, Vincent Lemire, curé de Saint-François-du-Lac, E. Marier et A. Théroux, leurs vicaires respectifs, escortaient le missionnaire. Il y avait salle comble et la jeunesse abénakise sut chanter l'attention de ce distingué auditoire. Mlle A. Nolet, d'Odanak, licenciée du Dominion College de Montréal, a joué plusieurs pièces. Bref, ce fut un succès complet.

Le département de l'Intérieur d'Ottawa, a lieu de se féliciter de son action vraiment humanitaire en faveur de la tribu abénakise, en se portant le tuteur de cette belle institution, où opèrent des progrès de plus en plus marquants.

UN TEMOIN

—Mais je ne l'ai jamais vu.

—Non, parce que je l'avais envoyé faire ses adieux à la parente éloignée qu'il possède encore ici... car il part avec moi... Oh! quel bonheur de partir! quel bonheur! Pourtant, je regrette mon bungalow... mes fleurs... mes animaux...

Elle acheva tout bas, les lèvres dans le poil soyeux d'Engineer: —Ma liberté!

Mais personne ne l'entendit.

Le jour du départ, on vit Yetta quitter son bungalow, les yeux secs; elle eut un mot charmant pour les vieux domestiques, un remerciement sincère pour la terne Mme Mauran, laquelle prenait, maintenant, la direction du domaine... Elle arriva sur le pont de l'Undine, les lèvres rieuses, son visage frais émergeant d'une touffe énorme de mimosa, qu'elle serrait contre son coeur avec l'infirmité Engineur, installé, par mégarde, la tête en bas; mais, quand elle se trouva dans la cabine de sa gouvernante, elle ouvrit ses deux bras et se mit à sangloter éperdument... Les mimosa jonchaient le tapis,

—Vous ne direz pas à Jack que j'ai pleuré, supplia Yetta; il croirait que je ne suis pas heureuse de vivre avec lui... Et pourtant, je voudrais l'être... Mes larmes viennent toutes seules. Et Jack qui peut descendre d'un moment à l'autre! Oh! miss d'Alys, que dois-je faire pour chasser une aussi détestable peine? Dites, miss d'Alys?

—Je gestic, Rosemonde désigna sa Vierge de Lourdes.

—Je vais la prier pour vous, fit-elle simplement.

Et, à mi-voix, elle récita l' Ave Maria.

Quand la prière fut achevée, Yetta, que la stupeur avait clouée à sa place, se leva et vint vers la petite chapelle.

—Qui est cette dame? demanda-t-elle.

—La sainte Vierge, mon enfant...

## LE MYSTÈRE DE L'EMMANUEL

Le Mystère de l'Emmanuel qui sera joué ce soir au Mont-Saint-Louis, sous la direction de l'auteur, mérite d'attirer la foule de ceux qui s'intéressent à l'art, quelle que forme qu'il se présente. En France, où il a eu un grand nombre de représentations, les auditeurs ont toujours été nombreux et les articles de journaux de toutes les couleurs et de toutes les opinions reflétaient une vive admiration pour cette forme d'art si prenante.

C'est qu'en effet ce n'est pas seulement la naissance de Jésus qui est représentée, mais l'entourage de tous les détails qu'une vive imagination nourrie aux sources les meilleures et les plus orthodoxes peut mettre au service d'une réalisation scénique attachante pour l'oeil et pour l'oreille.

Sur le plateau, c'est la nuit de Noël, puis l'apparition de l'Enfant-Dieu, son adoration par les anges, par les bergers, par les Mages. Mais ce n'est pas un simple tableau, c'est tout un drame avec ses personnages muets, qui sont ceux des Évangiles et les personnages qui chantent ou parlent sur un fonds orchestral. La musique participe, peut-on dire, à tous les genres, mais elle est toujours logique dans sa présentation, depuis les cantilènes grégoriennes presque à nu, en passant par le déchant du moyen âge, la polyphonie de l'âge classique et les chants populaires, pour se résoudre en maint endroit en une harmonie moderne souple, colorée et riche.

La présentation scénique se résume en trois époques de l'année liturgique: l'Avent, Noël, l'Épiphanie. L'Avent, c'est les Israélites pleurant sur les bords "des fleuves de Babylone", attendant la venue du Messie qui les délivrera. C'est un double chœur qui chante leurs lamentations en coulisse, tandis que l'obscurité règne sur la scène. Puis l'Espérance prend le dessus, le Messie vient. La lumière naît, grandit. Nous sommes à la veille du grand jour. Les temps de l'attente sont résolus.

Sur la scène, les bergers sont endormis. Dans le fond, on distingue la grotte, Jésus, la Vierge, Joseph. Les premiers avertis de la naissance de l'Emmanuel sont les anges. Ils apparaissent et réveillent les bergers aux sons du Gloria in excelsis Deo. D'autres bergers accourent, à tous les anges annoncent la bonne nouvelle. Chants et danses se succèdent. Noël et l'Épiphanie se rejoignent. Une trompette annonce l'arrivée des rois guidés par l'étoile qui apportent leurs présents. C'est au tour de l'humanité à adorer celui qui est venu briser ses entraves et l'archange invite les peuples à adorer l'Enfant Dieu.

Très pâle résumé, que seule la musique qui orne le drame sait commenter et faire vivre intensément.

Signalons la suite des thèmes chantés. Dans l'exil, c'est le Saper flumina Babylonis puis le De profundis, chantés par le chœur invisible, puis un récit émouvant d'un Israélite. L'Espérance commence à naître et le chœur à quatre voix chante le Rorate coeli desuper. Cependant Marie reçoit l'annonce de l'Archange et le chœur répond. L'orchestre trouve de nouveaux accents, les trompettes retentissent, deux anges chantent: C'est demain que l'iniquité de la terre est effacée. Alleluia! et les exilés répondent: Qu'il vienne et qu'il règne sur nous!

Orchestre, chœur et récitant nous apprennent que le dernier crépuscule s'est évanoui; la musique est ici à la fois grégorienne et polyphonique. Jésus dit: Domine dixit ad ego hodie genui te et le Père répond In splendorebus... veni te. C'est l'Introit et la Communion de la messe de minuit. Le chant des anges Gloria in excelsis Deo, celui des bergers accourus se pose sur un fonds qui est l'antienne Quem vidistis, pastoris. Puis les anges dictent aux bergers la salutation qu'ils doivent faire à Marie sur une naïve cantilène du moyen âge, sur une harmonie de style ancien. C'est alors que surviennent les danses naïves des bergers sur un Benedicamus Domino bien rythmé, emprunté à l'ancienne liturgie. Cette joie est interrompue par les sonneries des trompettes annonçant l'arrivée des Rois, aux sons de l'antienne Reges Tharsis et vocales triomphantes du Graduel de l'Épiphanie suivi de son éclatant Alleluia. L'orchestre clôt la scène par un final plein d'élan et l'Adagio fides d'une riche harmonisation invite à son tour le monde entier à se prosterner.

Les interprètes du Mystère de l'Emmanuel sont Mlle B. Cabana, une Israélite, Mlle M.-A. Descaries, l'Archange, M. Fournier de Bevelun, un prophète, un roi ma-

ge, M. A. Dupras, un héraut, M. Germain Lefebvre, un prophète, un héraut, M. E. Thibaut, un roi mage, M. Charland, le récitant, le chœur mixte préparé par M. Camille Duquette, l'orchestre.

Le Mystère de l'Emmanuel est non seulement une pièce religieuse vivante et bien ordonnée, elle est une oeuvre d'art d'une haute portée et la collaboration du fin musicien qu'est Guy de Lioncourt, avec Dom Lucien David, qu'on aurait tort de croire exclusivement grégorianiste lui donne un relief qui la classe parmi les plus belles productions musicales de ces dernières années.

On ne devrait pas s'abstenir d'aller l'entendre ce soir au Mont-Saint-Louis.

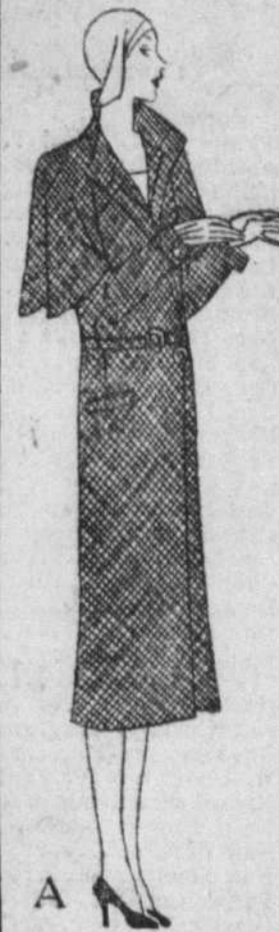
Frédéric PELLETIER

## EATON

Mercredi, vous pourrez avoir un ELEGANT MANTEAU

POUR

25.00



LES manteaux sont en beaux tweeds souples tels que les demande la mode actuelle, en au delà de 30 dessins... ou en chaude et confortable étoffe polo. Tous présentent les détails qui rendent la mode plus féminine ce printemps. Teintes de beige, gris, brun et vert. Tailles 14 à 44 pour jeunes filles et dames.

Un modèle est illustré.

A Manteau bien 1930, avec sa cape à la Chanel. En tweed brun et mastic, très souple. Mercredi, \$25.

Troisième étage—Rue Ste-Catherine

## OU UN COSTUME

pour le même prix

25.00

C'EST un groupe remarquable, car il serait difficile, vraiment, de trouver une plus belle variété, une élégance plus nouvelle et une meilleure qualité, à ce prix. Costumes en les nouveaux tweeds de texture lâche, en tricotine ou en croisé Poiret... 15 modèles tous taillés selon les lignes nouvelles, comme vous pouvez en juger par celui illustré. Tailles 14 à 44.

Un des nombreux modèles

B Tweed mélangé brun et mastic. Jaquette à ceinture et jupe un peu godéc. Mercredi, \$25.

Troisième étage—Rue Ste-Catherine



THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

### Maison d'éducation

#### ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste

Professeur de piano, orgue, théorie, solfège

958, avenue Duluth est

Tel. FRontenac 5314 Montréal

demoiselle Lucienne Defrenne, soprano lyrique, arrive de Québec où elle a chanté, à l'Université Laval devant toutes les communautés réunies, au Château Frontenac, dans plusieurs récitals et dans presque toutes les salles paroissiales de Québec.

### Les cimetières de Notre-Dame

La prochaine réunion mensuelle de la Société historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque St-Sulpice, demain soir, à 8 heures. La conférencière sera M. O. Lapallice qui parlera des cimetières de Notre-Dame de Montréal.

### Récital Lucienne Defrenne

M. l'abbé Joseph-N. Dupuis, curé de St-Eusèbe de Verceil, a obtenu le concours de Mlle Lucienne Defrenne, pour la grande soirée qui sera donnée le mercredi, 26 mars, à 8 h. 30, à la salle de l'Académie Meilleur, au bénéfice de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Ma-

### DEUXIEME PARTIE CONTRE LE TRIOMPHE

Jack Feridon se pencha sur la balustrade de marbre et son regard parcourut le jardin en terrasse, où des floraisons invraisemblables de roses, baignées par la lune, mettaient d'éclatantes jonchées... Puis ses yeux chuchèrent, entre un mimosa et un palmier, une autre tache claire, phosphorescente, où se miraient les étoiles: le fleuve splendide, le Tage superbe, calme, ce soir, comme un beau lac.

—O dear! Tu étais là!

Une petite forme pâle se pencha vers l'Américain et, sous la lune, des paillettes étincelèrent... un diamant... une boucle d'or qui glissait.

—Mamma te cherche... Les initiatives vont arriver... Pourquoi es-tu venu rêver ici?... Jacky, tu n'entends pas Yvettette?

—J'entends, dearest, l'entends... et je te suis... Mais, dis-moi, mère s'est-elle obstinée dans son idée d'imposer un uniforme à ses intimes?

—Un uniforme! C'est très joli, une traine, et l'obligation d'en porter n'est pas une pénitence. Pour une fois, Mamma a eu la très bonne idée et si seulement tu m'avais permis d'en porter une...

—Toi! Avec tes cheveux en boucles! Il n'aurait plus manqué que cela, vraiment! Et... dis-moi encore, miss d'Alys a-t-elle obtenu le droit de se faire une coupe à la mode de Mère?

—Tu sais bien qu'elle se soumet toujours...

—Alors, elle portera ce soir une robe à traine! Oh! stupidité!... Une robe à traine pour une gouvernante, une secrétaire!

—Qu'est-ce, mon Jack?... Tu sais bien qu'elle portera sa traine mieux qu'une impératrice.

—Et voilà pourquoi je me révolte contre cette exhibition. Quelle intention a donc ma mère, en mettant en valeur cette jeune fille qu'elle hait?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 420, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie POPULAIRE (la responsabilité en est assumée par M. PELLETIER, administrateur et secrétaire.)

## MAMAN...

### LE REVEIL DE BEBE

Du blanc, du rose... du rose, du blanc... De petites boucles blondes encadrant une toute petite figure rose où s'entr'ouvre, en un sourire, une délicieuse petite bouche vermeille... Une maman penchée au-dessus d'un berceau... Bébé dort... Il dort, et tout semble dormir autour de lui; aucun bruit; rien ne bouge; les choses elles-mêmes semblent comprendre: Bébé dort...

3 heures: une petite main, rose elle aussi, s'agite sur le drap blanc; deux paupières de velours se soulèvent lentement sur deux yeux couleur de pervenche; deux lèvres s'entr'ouvrent et balbutient: "Maman..."; puis tout le visage s'éclaircit: Bébé a aperçu sa maman près de lui... Et la maman, transportée, prend dans sa main la menotte rose de Bébé, et, longuement, amoureusement, la presse sur ses

## UNE GROSSE PEUTE

Bébé vient d'avoir deux ans: c'est presque un homme! Voyez comme il trotte, comme il précipite ses pas menus pour aller plus vite que sa maman, et comme il est fier: il marche tout seul, il n'a plus besoin de donner la main... Soudain, au détour de l'allée, un chien gambadant et aboyant se dirige vers l'enfant, et l'enfant, pris de panique, afin d'échapper au danger imminent qui le menace, s'élance vers sa maman et se blottit dans ses bras.

—Maman... Oh! Maman... articule avec peine la voix étranglée. Et ce mot exprime à la fois l'angoisse ressentie, et la confiance en la toute-puissante protection de maman, et la sécurité de cet asile qu'il s'est choisi, de ce refuge où il s'abandonne, sachant bien que la rien de mauvais ne pourra lui arriver.

—Mais je ne l'ai jamais vu.

—Non, parce que je l'avais envoyé faire ses adieux à la parente éloignée qu'il possède encore ici... car il part avec moi... Oh! quel bonheur de partir! quel bonheur! Pourtant, je regrette mon bungalow... mes fleurs... mes animaux...

Elle acheva tout bas, les lèvres dans le poil soyeux d'Engineer: —Ma liberté!

Mais personne ne l'entendit.

Le jour du départ, on vit Yetta quitter son bungalow, les yeux secs; elle eut un mot charmant pour les vieux domestiques, un remerciement sincère pour la terne Mme Mauran, laquelle prenait, maintenant, la direction du domaine... Elle arriva sur le pont de l'Undine, les lèvres rieuses, son visage frais émergeant d'une touffe énorme de mimosa, qu'elle serrait contre son coeur avec l'infirmité Engineur, installé, par mégarde, la tête en bas; mais, quand elle se trouva dans la cabine de sa gouvernante, elle ouvrit ses deux bras et se mit à sangloter éperdument... Les mimosa jonchaient le tapis,

—Vous ne direz pas à Jack que j'ai pleuré, supplia Yetta; il croirait que je ne suis pas heureuse de vivre avec lui... Et pourtant, je voudrais l'être... Mes larmes viennent toutes seules. Et Jack qui peut descendre d'un moment à l'autre! Oh! miss d'Alys, que dois-je faire pour chasser une aussi détestable peine? Dites, miss d'Alys?

—Je gestic, Rosemonde désigna sa Vierge de Lourdes.

—Je vais la prier pour vous, fit-elle simplement.

Et, à mi-voix, elle récita l' Ave Maria.

Quand la prière fut achevée, Yetta, que la stupeur avait clouée à sa place, se leva et vint vers la petite chapelle.

—Qui est cette dame? demanda-t-elle.

—La sainte Vierge, mon enfant...

## Feuilleton du "Devoir" LE ROI JACK par GUY WIRTA

(Suite)

Pour contrarier sa belle-mère, Yetta assurait qu'elle avait la plus furieuse envie de rester quelques jours encore à Funchal, pour intimer sa gouvernante au plaisir d'une pêche à la tortue.

—Falbalas m'a raconté qu'il en avait pêché une, grande comme un bungalow...

—Vous mentez! s'écria Mrs Feridon, furieuse d'être contrecarrée.

—Pardon, mais vous ne m'avez pas laissée finir... Je disais donc... comme un bungalow... de petit chien... une niche, si vous aimez mieux.

—Veuillez garder pour vous d'autres traits d'esprit... Ils ne m'intéressent pas.

Rosemonde, qui était présente, jugea prudent d'opérer une diversion.

—Qui est Falbalas? demanda-t-elle souriante, en se penchant sur la caisse grande ouverte, où elle empilait le linge fin que la brave servante indigène ne savait pas ranger.

—Falbalas, dit Yvettette, rieuse, c'est mon négrillon, à moi... Dad m'en avait fait cadeau pour mes douze ans... et je l'ai appelé ainsi parce qu'il adore les beaux atours: satins japonais, cachemires de l'Inde, tout cela prend tournure sur lui. Et ses colliers de verroterie, ses anneaux!... Si vous voulez le rendre fou de joie, miss d'Alys, achetez-lui pour six pence de perles...

—Mais je ne l'ai jamais vu.

—Non, parce que je l'avais envoyé faire ses adieux à la parente éloignée qu'il possède encore ici... car il part avec moi... Oh! quel bonheur de partir! quel bonheur! Pourtant, je regrette mon bungalow... mes fleurs... mes animaux...

Elle acheva tout bas, les lèvres dans le poil soyeux d'Engineer: —Ma liberté!

Mais personne ne l'entendit.

COMMERCCE ET FINANCE

Faits et potins

Abana

Ce n'est qu'occasionnellement, depuis que nous avons accepté la rédaction de la chronique financière...

Nous recevons ce matin une découpe d'un journal de Toronto traitant de l'Abana avec en marge une note anonyme rappelant un article que nous avons publié...

A part quelques notes explicatives de nous, tout l'article publié sur l'Abana il y a quelques jours était la citation au texte d'une lettre d'un correspondant...

Notre correspondant, d'autre part, ne s'est pas trompé et si on compare les chiffres qu'il a cités avec ceux qui viennent d'être publiés par l'administration de la compagnie...

Que ce dernier n'ait pas traité dans sa lettre de la question d'exploitation, la chose s'explique puisqu'il n'est pas ingénieur...

Sur le Curb

Table with columns: Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various commodities like flour, oil, and sugar.

Table with columns: Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stocks and bonds.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table with columns: Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stocks and bonds with their respective prices and fluctuations.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

Table with columns: 1930, 1929, MARS. Lists arrivals for butter, cheese, and eggs.

LES PRIX DE GROS LA FARINE

Table with columns: Prix cotés par la maison Elzbert Turgeon. Lists prices for various types of flour.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Table with columns: Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie. Lists prices for various types of fertilizer.

BEURRE ET FROMAGE

Table with columns: Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie. Lists prices for butter and cheese.

ŒUFS

Table with columns: Prix fournis par la maison Z. Li-moges et Cie. Lists prices for various types of eggs.

POMMES DE TERRE

Table with columns: Prix fournis par la Maison A. Lalonde. Lists prices for various types of potatoes.

LES RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin de fer National du Canada durant la semaine terminée le 21 mars 1929...

Le maïs en Argentine

Ottawa, 25. — Le bureau fédéral de la statistique a reçu un câblagramme du commissaire du commerce canadien à Buenos Ayres...

Le marché au change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie. Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Table with columns: Cours Moyens le 25 mars 1930. Lists exchange rates for various countries like France, Belgium, Italy, etc.

Le commerce canadien

Ottawa, 25. — M. J.-E. Prévost, de Terrebonne, a obtenu des renseignements très intéressants sur le commerce total du Canada depuis 1921...

ment ouverts ont eu la valeur suivante: 1921, \$2,576,037,029; 1925, \$2,948,545,315; 1929, \$4,000,000,000.

Dans Bourget

M. Prosper Ricard a tenu une assemblée hier soir dans le quartier Bourget. Il fait la lutte à l'échevin Langlois, qui fut battu...

drat donner dans les différents quartiers de l'ouvrage aux pères de famille avant d'en donner aux étrangers...

Fusion de deux compagnies allemandes

Berlin, 25 (S.P.A.) — D'après un communiqué publié simultanément à Hambourg et à Brême, la ligne Hambourg-Américaine et la Lloyd de l'Allemagne du Nord se sont fusionnées...

Demande de soumissions

M. le Secrétaire général de l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 1210 rue St-Denis, recevra jusqu'à lundi 31 mars 1933 à midi, des soumissions séparées pour les travaux d'Entreprise générale de Chauffage et Plomberie d'Electricité...

concurrence de plusieurs décades entre les deux grandes compagnies transatlantiques allemandes. Les compagnies fusionnées ont un total de 330 navires d'un tonnage global de 2,000,000 de tonnes.

J.-Paul BENOIST, C. P. A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.

MASSE & GAUTHIER Immeuble général et Prêts hypothécaires. 3885 rue Wellington TEL. YORK 4707

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Avis de Dividende. Un dividende de trois dollars par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant...

NOUVELLE ÉMISSION

\$10,000,000

British Columbia Power Corporation, Limited Obligations-or premiers remboursement et collatéral en fiducie amortissables 5 1/2% Série "A"

Emission: 1er mars 1930. Capital et intérêt semestriel (1ers septembre et mars) payables au choix du détenteur en monnaie d'or canadienne, à toute succursale au Canada de La Banque Royale du Canada (sauf le territoire du Yukon)...

LA CORPORATION: BRITISH COLUMBIA POWER CORPORATION, LIMITED, constituée en 1928 en vertu des lois du Dominion du Canada, a acquis 99.95% du capital ordinaire privilégié en cours, et 99.95% du capital ordinaire différé et les actions de British Columbia Electric Railway Company, Limited.

Les emplacements d'énergie hydro-électrique du réseau ont une puissance définitive évaluée à 798,200 h. p., dont 184,100 h. p. seulement sont exploités. De plus, les usines à vapeur utilisées ont une puissance de 30,900 h. p., portant ainsi à 215,000 h. p. la puissance actuellement installée et exploitée.

RECETTES — Les livres et comptes de British Columbia Power Corporation, Limited, British Columbia Electric Railway Company Limited et compagnies filiales ont été examinés par MM. Price, Waterhouse & Co., experts-comptables de Vancouver, et leur rapport indique que les recettes nettes réunies, provision faite pour les intérêts et dividendes de la dette consolidée et des actions des compagnies filiales, en cours dans le public, ainsi que pour la dépréciation et tous les impôts, furent comme suit:

Table with columns: Année, Recettes. Lists annual revenues for the years 1926, 1927, 1928, and 1929.

Les recettes annuelles moyennes, disponibles pour l'intérêt sur les obligations premiers remboursements et collatéral en fiducie, s'élevèrent, pour la période des quatre ans au 30 juin 1929, à \$1,976,534 ou plus de 3 1/2 fois le service des intérêts sur l'émission d'obligations Série "A".

Garantie des obligations — Les obligations premiers remboursements et collatéral en fiducie constitueront la seule dette consolidée actuelle de British Columbia Power Corporation, Limited. Elles seront garanties par un Acte de fiducie constituant première hypothèque et charge spécifiques sur les valeurs et actions des compagnies filiales.

NESBITT, THOMSON & COMPANY, LIMITED WOOD, GUNDY & COMPANY, LIMITED SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS DU CANADA

Les renseignements contenus dans cette annonce proviennent d'états ou de statistiques sur lesquels nous nous sommes basés pour acheter ces obligations. Nous ne les garantissons point, mais nous les recommandons conformes aux faits.

JOHNSTON AND WARD Agents de Changes et Banquiers en Obligations. Membres de la Bourse de Montréal, de la Bourse de Toronto, du Montreal Curb Market, de la Bourse des grains de Winnipeg, du Board of Trade de Chicago, du New-York Curb (associés).

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les séries pour le championnat mondial de hockey professionnel se continueront cette semaine alors que le Montréal jouera ce soir contre les Bruins...

LES ROYAUX ONT GAGNE LA PREMIERE

Saint-Augustine, Floride, 25 — Les Royals de Montréal, sous la direction du général Holly, ont défilé hier les Bears de Newark...

LE M.A.A.A. A REMPORTE LES HONNEURS

Toronto, 25. — Le M. A. A. A. a acquis le droit de participer aux finales de la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada...

Table of scores for Montreal and Newark hockey games, listing players like Ripple, Mann, Haines, etc.

Le Canadien jouera demain soir au Forum, contre le Chicago et comme les habitants ont remporté les honneurs de la victoire dans la première partie de la série...

LE WINNIPEG EST BLANCHI

Winnipeg, 25. — Le club Régina s'est assuré le championnat de l'Ouest dans les séries de la coupe Memorial...

SEANCE DE BOXE DEMAIN SOIR

Le club Belding-Corticelli donnera une séance de boxe demain soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue La Montagne...

TERRASSE VINET EST CHAMPION

Terrasse Vinet, champion de la Ligue de l'Est, a remporté un nouveau championnat hier soir...

FORUM WILBANK 613 BILLETS pour le DETAIL

Les billets des souscripteurs du Canadien pour la partie qui sera jouée, mercredi, le 26 mars, sont maintenant disponibles...

conventions ne soit pas plus longue que 2 milles et demi.

Par Adhémair Tremblay, secrétaire de l'Union: "Que l'organisation des trains spéciaux de chemins de fer pour les conventions des raquetteurs, soit laissée sous le contrôle de l'Union Canadienne de Raquetteurs..."

LE M.A.A.A. A REMPORTE LES HONNEURS

Toronto, 25. — Le M. A. A. A. a acquis le droit de participer aux finales de la coupe Allan...

La bataille commença entre les deux équipes rivales, lorsque McKay envoya Brydson sur la bande et Wilson infligea une coupure à la tête de McKay.

Alignement des équipes: HAMILTON: Marsh but, Kerr défense, Gallagher défense, Ahern centre, Haynes aile, Roche aile, Huggins subs, Brydson subs, Wilson subs.

Première période 1. Montréal: Brydson 2.40 Punitons: McGowan, Wilson et Huggins.

Deuxième période 2. Montréal: Brydson 14.23 Punitons: Haynes 2, Farrell 2, Oliver, Brydson et Gallagher 2.

Troisième période 3. Montréal: Brydson 7.26 4. Hamilton, McGowan 3.00 5. Montréal: Ahern 8.10 Punitons: Farrell (majeure), E. Roche, Oliver 2, McKay (maj.), Gallagher 2 min; Wilson, (maj.); Gallagher 2 min.

Brillante victoire du Tétrault Shoe

Une victoire qui a certes causé des surprises à certains partisans de quilles, fut sans doute l'éclatante victoire que s'assura le Tétrault Shoe sur le Ménard Barber Shop, mercredi dernier, le 19 courant.

Cette partie fut jouée chez le promoteur Ubald Rose, qui, en l'occurrence, fit bien les choses. La partie fut, cependant, des plus contestées. Il fut impossible d'en prédire le résultat avant la dernière boule lancée.

Les chauds partisans des deux équipes saluèrent par de frénetiques acclamations le succès de leur équipe. Le Tétrault, cependant, gagna deux parties et finit par triompher de ses adversaires par une marge de 13 points...

Sanche et Cardinal est déclassé

Dimanche, le 23, le collège Laval remportait une brillante victoire en blanchissant ses vainqueurs de la coupe du Parc Lafontaine par 7 à 0.

Le Laval eut vite maîtrisé l'impétuosité de ces jeunes intrépides en comptant deux points dès la première période. C'est alors que ceux-ci mirent tout en oeuvre et firent des efforts inouïs afin d'éviter un blanchissage qui s'annonçait de plus en plus évident...

tenue et leurs belles victoires de la saison. Compteurs de la partie contre le Sanche et Cardinal: F. Deaulieu, 3; P. Watson, 2; G. Léger, 1; I. G. Champoux, 1.

Douze combats au National, lundi soir

Les boxeurs amateurs de l'A.A.A. Nationale ne veulent pas s'en donner sur leurs lauriers et sous l'habile direction de leur professeur, Eugène Brosseau, ils préparent pour lundi soir prochain une grande séance de boxe de douze combats.

Le programme de cette soirée mettra aux prises des représentants de toutes les associations sportives locales. Les championnats de la Cité, comme ceux de la province, sont proches et nos vaillants athlètes veulent absolument se tenir en parfaite condition, tout en donnant à leurs nombreux amis l'occasion de les applaudir de nouveau.

Cette séance sera sous le patronage des membres du Bureau de direction de l'Association et se fera selon les règlements de l'Union des Amateurs du Canada.

La décision à Risko

Madison Square Garden, N.Y., 25 — Johnny Risko a obtenu la décision sur Victorio Campolo, après un combat de dix rondes hier soir. Il a obtenu la décision sur un vote divisé de l'arbitre et du juge. Campolo pesait 225 1-4 livres et Risko 196.

Combat nul

Madison Square Garden, N.Y., 25 — Harry Smith, boxeur noir, et Charley Bélanger, de Winnipeg, Manitoba, se sont battus durant dix rondes, hier soir, et ont fait combat nul. Le poids de Smith était de 166 livres et celui de Bélanger 175 livres.

Le tirage d'une automobile Chrysler

AU PROFIT DE L'EGLISE ST-ALPHONSE A YOUVILLE. L'auto Chrysler Sedan mis au tirage en novembre dernier est exposé devant l'église de Youville au Boulevard Grémade. Le date du tirage est fixée au dimanche 30 mars au soir.

PETITES AFFICHES - Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, Mémoires, chambres meublées. — A vendre, Pierre, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

A LOUER

Deux logements de 4 pièce, situés paroisse St-Alphonse d'Youville. Très propres, tapissés, cuisine fermée, eau chaude, deux lavabos, galerie vitrée, grande cour, \$300 par mois. J. P. HARBOUR 1241.

LOGEMENT A LOUER

Rue GAUTHIER, 1897 — 6 appartements bien propres, chambre de bain, bouilloire à eau chaude, deux lavabos, galerie vitrée, grande cour, \$300 par mois. J. P. HARBOUR 1241.

A louer

Pour manufacture ou magasin de gros. Trois planchers, spacieux et bien éclairés, ascenseur électrique, bureaux, etc. S'adresser J.-A. Côté, 258 Chemin Ste-Catherine, Outremont. Tél. Atlantic 0809. 28-3-30

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS. DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Orange Press Company, No 431 St-Dominique, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No P-311, quartier St-Jean-Baptiste, No 431 St-Dominique.

AVIS. DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Edmond Dupuis, No 525 St-Ambroise, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No 3413, subdivisions 28-29, quartier St-Henri, No 208 St-Ambroise.

AVIS. DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par O. Lafontaine, No 637 DeNormandie, pour permission d'installer un réservoir à huile de chauffage, sur le lot No 4, subdivisions 303-2, quartier St-Etienne, No 1292 Beaubien.

Tous les paroissiens de St-Alphonse se sont réunis pour faire parvenir des billets à ceux qui en désirent. On peut téléphoner chez les Pères Rédemptoristes, Caumet 1915, et laisser son adresse.

Etes-Vous Protégé? Que de changements se produisent avec le temps! Vous êtes peut-être prospère aujourd'hui, mais le serez-vous toujours?

RENTES VIAGERES. GOUVERNEMENT CANADIEN. Service des Rentes Viagères, Ministère du Travail, Ottawa. L'HON. PETER HEENAN, Ministre.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS. H. Labrecque, I.C. G. Papineau, I.C. et arpenteur. M. Cailloux, I.C. Les Ingénieurs Associés. INGENIEURS CONSEILS.

Raymond Beausoleil I. C. Spécialité: COMBUSTION. CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCESSIONNAIRES.

AVOCATS. Aldéric Blain, L.L.B., M.A.L., Roger Pinaud, L.L.B. BLAIN & PINARD. AVOCATS.

Jacques Cartier, L.L.B., L. J. Barcelo, L.L.B., J.-Eugène Rivard, L.L.B. Cartier, Barcelo & Rivard. AVOCATS.

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent.

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN. AVOCATS. Tél. Harb. 9118-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L.L.C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

INVENTEURS. Demandez ce manuel et cette formule de brevets et inventions envoyés gratis. ALBERT FOURNIER 9314 RUE ST-CATHERINE EST.

INVENTIONS. Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. 1268 rue Université, Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Sauvegarde. MONTREAL. NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT.

ENTREPRENEURS GENERAUX. SPECIALITE: Edifices Religieux — Béton armé. H. DUFRESNE & FILS, Ltée. Résidence: 44 ST-MATHIEU. Bureau: 30, RUE ST-JACQUES O.

A Travers le Canada par les Montagnes Rocheuses avec l'Excursion de l'UNIVERSITE DE MONTREAL du 5 au 26 juillet. Sixième Voyage Annuel. Train spécial de luxe du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien. PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL. "On a souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" — dirait LaFontaine. Notaire: Bélanger & Bélanger. Préts hypothécaires. 16 rue St-Jacques est - Montréal.

ANATOLE VANIER, G.R. GUY VANIER, G.R. VANIER & VANIER. AVOCATS. 57 ouest, rue Saint-Jacques. Tél. Harb. 2841.

ALBERT FOURNIER 9314 RUE ST-CATHERINE EST. Demandez ce manuel et cette formule de brevets et inventions envoyés gratis.

ALBERT FOURNIER 9314 RUE ST-CATHERINE EST. Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

AVIS. DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Edmond Dupuis, No 525 St-Ambroise, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot No 3413, subdivisions 28-29, quartier St-Henri, No 208 St-Ambroise.

AVIS. DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par O. Lafontaine, No 637 DeNormandie, pour permission d'installer un réservoir à huile de chauffage, sur le lot No 4, subdivisions 303-2, quartier St-Etienne, No 1292 Beaubien.

COMPTABLES. P.-A. GAGNON. Comptable Agréé. Chartered Accountant. Immeuble des Tramways. 159 Ouest rue Craig. Téléphone: Harb. 5990.

LARUE & TRUDEL. COMPTABLES AGREES. CHARTERED ACCOUNTANTS. 71, rue St-Pierre. 278, St-Jacques O.

Jacques Cartier, L.L.L. L. J. Barcelo, L.L.B. J.-Eugène Rivard, L.L.L. Cartier, Barcelo & Rivard. AVOCATS.

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent.

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN. AVOCATS. Tél. Harb. 9118-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L.L.C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

INVENTEURS. Demandez ce manuel et cette formule de brevets et inventions envoyés gratis. ALBERT FOURNIER 9314 RUE ST-CATHERINE EST.

INVENTIONS. Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. 1268 rue Université, Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Sauvegarde. MONTREAL. NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT.

ENTREPRENEURS GENERAUX. SPECIALITE: Edifices Religieux — Béton armé. H. DUFRESNE & FILS, Ltée. Résidence: 44 ST-MATHIEU. Bureau: 30, RUE ST-JACQUES O.

COMPTABLES. P.-A. GAGNON. Comptable Agréé. Chartered Accountant. Immeuble des Tramways. 159 Ouest rue Craig. Téléphone: Harb. 5990.

LARUE & TRUDEL. COMPTABLES AGREES. CHARTERED ACCOUNTANTS. 71, rue St-Pierre. 278, St-Jacques O.

Jacques Cartier, L.L.L. L. J. Barcelo, L.L.B. J.-Eugène Rivard, L.L.L. Cartier, Barcelo & Rivard. AVOCATS.

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent.

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN. AVOCATS. Tél. Harb. 9118-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L.L.C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

INVENTEURS. Demandez ce manuel et cette formule de brevets et inventions envoyés gratis. ALBERT FOURNIER 9314 RUE ST-CATHERINE EST.

INVENTIONS. Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. 1268 rue Université, Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Sauvegarde. MONTREAL. NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT.

ENTREPRENEURS GENERAUX. SPECIALITE: Edifices Religieux — Béton armé. H. DUFRESNE & FILS, Ltée. Résidence: 44 ST-MATHIEU. Bureau: 30, RUE ST-JACQUES O.

M. Tremblay expulsé de sa salle

Une bande organisée fait un mauvais parti à l'adversaire de M. DesRoches dans Hochelaga — On lui lance des oeufs pourris et on prend l'estrade d'assaut — Bagarres — Des blessés

M. DesRoches félicite les auteurs de l'affaire

L'Académie St-Joseph, derrière l'église de la Nativité d'Hochelaga, a été le théâtre d'une scène fort disgracieuse, hier soir, alors qu'une bande organisée a empêché M. William Tremblay, député de Maisonneuve et candidat à l'échevinage dans Hochelaga, de tenir une assemblée. Les amis de M. DesRoches, président du comité exécutif et échevin du quartier, ont pris l'estrade d'assaut et ils ont jeté dehors le candidat oppositionniste au régime administratif actuel, après lui avoir lancé ainsi qu'à ses amis des oeufs pourris. Ils se sont emparés de la salle où ils ont tenu une assemblée en faveur de M. DesRoches.

Les constables, trop peu nombreux (il y en avait six en tout) ont été dès l'abord impuissants à maintenir l'ordre. Le grand nombre des combattants les a paralysés. Le renfort ne leur est parvenu que lorsque tout a été fini. Ils n'ont pas fait évacuer la salle qu'occupaient les "intrus" et que le candidat William Tremblay avait louée pour son usage personnel.

M. Tremblay était à peine monté sur l'estrade vers huit heures qu'on lançait sur lui des oeufs de qualité douteuse. La bagarre éclata et quatre constables placés près de l'estrade s'élançèrent pour rétablir l'ordre. Ils furent retenus par la foule et immobilisés. Il se fit une poussée vers l'estrade qu'envahirent les assaillants. Le candidat Tremblay dut reculer avec les dames venues entendre les discours. On se battait furieusement sur l'estrade. Les amis de M. Tremblay durent gagner la porte et les partisans de M. DesRoches s'emparèrent par force des lieux.

Deux officiers de police, le capitaine Laviolette et le lieutenant Smith, furent blessés en conduisant dans la mêlée une cinquantaine de constables dépêchés sur les lieux lorsque la bataille était presque terminée. Ça et là, des citoyens apparaissent avec des blessures à la face. Le champ de bataille était jonché de caoutchoucs perdus dans la mêlée. M. Tremblay n'a pu dire un seul mot.

"PUANTS"

M. Alfred Tremblay, épicière, ami de M. DesRoches, monta sur l'estrade pour haranguer la foule. Il traita le maire Houde et l'échevin Bray de "puants" et accusa M. William Tremblay d'avoir vendu des peaux de veaux avec des roches dedans. Il félicita la foule d'avoir expulsé de la façon qu'on sait cet "intrus", un homme de Maisonneuve, qui avait l'audace de se présenter dans Hochelaga. Il parla de communisme, de socialisme et de monarchisme. Il termina en disant que M. DesRoches lui-même allait venir adresser la parole. Faute d'orateurs, l'assistance se dirigea vers la rue Valois où demeure M. DesRoches.

M. DESROCHES PARLE

Le président du comité exécutif sortit de chez lui et fit un discours. Il félicita ses électeurs "de plus profond de son coeur" de ce qu'ils venaient de faire.

"Nous avons raison de dire, a expliqué le président du comité exécutif, que "ceux qui sèment le vent récoltent la tempête". C'est ce qui s'est produit ce soir. Cette bande de "goglus" qui existe dans la ville de Montréal depuis quelques mois et qui est infâme journal qui sème les mensonges et les calomnies ont aujourd'hui ce qu'ils méritent. "Je vous avais dit l'autre soir de respecter un candidat qui pourrait me faire de l'opposition dans Hochelaga; mais je vous avais aussi déclaré que la plus grave injure qu'on pouvait vous faire était de vous amener un homme d'un autre quartier. Je ne savais pas d'où l'opposition pouvait venir, mais j'avais des doutes. Ce pouvait être M. Melsnac, de Lafontaine, ou votre digne et dévoué représentant dans Maisonneuve, — excusez, je me suis trompé... "

"Il y a deux ans, cet homme est venu dans Hochelaga au cours des dernières élections provinciales. Aujourd'hui, le même homme, et je parle de William Tremblay, se présente en se proclamant l'ami de l'ouvrier. Il était autrefois contre le double mandat. Maintenant, il est en faveur du double mandat parce que ça fait son affaire. Il est prêt à traverser les limites de Maisonneuve et à venir dans Hochelaga vous dire que vous n'êtes pas intelligents, qu'il n'y a pas parmi les 5,500 électeurs de ce quartier un seul homme qui puisse vous bien représenter à l'hôtel de ville. C'est ça, William Tremblay! "

"Maintenant, je suis prêt à prendre mes responsabilités et je vais le faire dès maintenant, n'en déplaise au Star et à lord Atholstan qui est prêt à faire tout ce qu'il est humainement possible de faire pour détruire les Canadiens français parce qu'il les hait du plus profond de son coeur.

"VOUS AVEZ BIEN FAIT"

"Je dis que vous avez bien fait, que vous avez bien agi. Je comprends que vous n'avez molesté personne, que vous n'avez frappé personne... "

"Non", dit une voix dans la foule. "Nous les avons rossés". "Je comprends, continue M. DesRoches. Vous avez senti le sang bouillir dans vos veines et vous vous êtes révoltés contre la suprématie qu'on vous faisait en amenant un candidat de Maisonneuve dans Hochelaga. "Je vous félicite. Il n'y a pas dans Hochelaga un seul candidat aussi précieux que William Tremblay et vous le lui avez prouvé. Je vous félicite encore. "Je suis très heureux de consi-

M. Adjudor Perron s'en mêle

IL INTERROMPT L'ASSEMBLEE DE M. DUPUIS DANS PAPINEAU A LAQUELLE M. BRAY PARLAIT — ON SE TRAITAIT DE MENTEURS — ON APPELLE LES POMPIERS — DU CHAHUT — LES DAMES SE REFUGIENT PRES DE LA TABLE DES JOURNALISTES

L'assemblée en faveur de M. Hector Dupuis, candidat dans Papineau, hier soir à l'école Sainte-Brigitte, a été tumultueuse; les deux présidents, MM. A. Parent et G. Laflamme, tentèrent vainement de maintenir l'ordre.

Il parlait depuis environ une demi-heure lorsque quelqu'un, fou ou criminel, téléphona aux pompiers leur disant que le feu était à l'école Sainte-Brigitte; les pompiers vinrent, mais cela passa presque inaperçu, fort heureusement car s'il s'était produit une panique... Quelques minutes plus tard, M. Bray, après avoir parlé de la Montreal Water and Power, de la M. L. H. and P., de la construction des ponts Viau et Lachapelle, des voies élevées du C.N.R., en vint à l'entretien des rues dans les quartiers ouvriers, et déclara qu'on n'y lave les rues que tous les deux ou trois jours.

M. Adjudor Perron, instituteur et organisateur libéral, et beau-frère de l'échevin Emond, se leva pour réfuter cette assertion. L'auditoire s'en mêla, des gens se traitèrent réciproquement de menteurs, et M. Perron fit signe à quelqu'un "comme pour l'appeler et le délier. M. Bray crut que le signe s'adressait à lui, descendit de la tribune, et était déjà près de M. Perron lorsque celui-ci lui dit que son signe s'adressait à un autre.

M. Bray remonta sur l'estrade, mais la foule cria de plus en plus, certains voulaient sortir M. Perron, qui, entouré de quelques fidèles, tenait tête à l'orage et essayait de se faire entendre malgré le tapage. Les gens montèrent sur leurs chaises, sur les tables, un noyau se rassembla autour du groupe Perron, les dames effrayées se réfugièrent auprès de la table des journalistes.

Quelqu'un vint parler aux présidents, et ceux-ci, aidés de tous les orateurs, parvinrent à rétablir un peu de calme en disant qu'on avait une grande nouvelle à annoncer. M. Bray déclara alors que M. William Tremblay, candidat contre M. DesRoches, venait d'être assommé à coups de chaise à sa première assemblée dans Hochelaga.

Ce n'était pas de nature à calmer les esprits. On criait: c'est l'ouvrage de la clique de Desroches... de la clique de ce gars-là... la clique d'Adjudor Perron... qu'on le sorte... etc.

M. Bray parvint à rétablir l'ordre et déclara qu'on venait de l'informé que dans Papineau les rues étaient lavées tous les jours; mais cette déclaration ne rencontra pas l'unanimité, des gens criaient que les rues n'étaient pas lavées tous les jours. Les présidents envoyèrent alors demander du secours au poste de police.

L'orateur suivant fut M. Auguste Boyer, avocat. Il avait à peine commencé à parler que M. Adjudor Perron recommença le chahut. M. Boyer, qui venait d'apprendre qu'il y avait de la police dans la salle, demanda à celle-ci de faire son devoir de sortir l'interrupteur... mais la police ne le fit pas. Voyant qu'il n'y aurait pas moyen de maintenir l'ordre autrement, M. Boyer descendit de l'estrade et alla s'asseoir à côté de M. Perron, bien résolu à lui faire observer le règlement municipal qui défend de déranger l'ordre dans les assemblées publiques. Tous deux étaient encadrés de deux policiers et l'assemblée put continuer.

M. Hector Dupuis, candidat, parla ensuite. Il critiqua l'apathie de l'échevin Emond, l'échevin le plus endormi de Montréal, dit-il. Il est tellement humble qu'il dort pendant les votes importants du conseil, qu'il ne veut pas que sa photographie soit publiée dans les journaux, et que la plus grande partie de la population de Montréal ne sait même pas où est le quartier Papineau, parce que l'échevin Emond ne lui a pas fait la réclame qu'il aurait dû, ne s'est pas fait connaître comme échevin.

Les autres orateurs furent MM. Mathieu, Proulx, notaire, et Léo Doyon.

Cette dernière phrase faisait allusion au fait que le maire avait répudié certains journaux. M. DesRoches a prétendu qu'il a en mains des preuves que le maire a travaillé de concert avec ces journaux pour le répudier ensuite lorsqu'ils ne font pas son affaire.

L'opérette "LA MAZOURKA BLEUE"

La Société canadienne d'opérette a donné hier soir la première de la "Mazourka bleue", de Lehar. A côté de scènes d'un comique fantaisiste, il y en avait d'autres d'une observation infiniment fine, il y en avait d'autres d'une véritable poésie. Les costumes et les décors avaient été choisis avec goût; les décors du premier acte, par exemple, représentaient un jardin et devenaient sous les jeux de lumière un beau tableau éclairé faiblement par les rayons de lune.

Mlle Lucille Turner joue une fois de plus un rôle d'actrice parisienne, et avec le même brio que d'habitude. M. Roméo Mousseau a beaucoup amusé dans un rôle double où il est tantôt brillant viveur et tantôt un pauvre étudiant bête et timide. Il aurait valu la peine de se déplacer rien que pour entendre les trois vieux garçons chanter leurs souvenirs de jeunesse et d'amour; MM. Fillon-Payou, Gaston Saint-Jacques et Honoré Vaillancourt ont dû biffer cette scène toute d'humour et pourtant attendrissante. M. Dufresne possédait une voix puissante; après avoir chanté plutôt sourdement au commencement, il a chanté très agréablement à la fin.

Mais c'est à Mlle Irène Trudeau que vont tout naturellement les hommages. Elle a créé une blanche mariée infiniment jolie et délicate. Son jeu naturel savait rendre la gaieté, l'amour et le chagrin. Et c'est d'une voix riche et expressive qu'elle a chanté ses innombrables couplets.

LES FUNÉRAILLES DE L'ABBÉ PERRAS

A L'EGLISE SAINT-JOSEPH DE MONTREAL Les funérailles de l'abbé Joseph-Amédée Perras, curé de St-Joseph, ont eu lieu samedi, en présence de nombreux membres du clergé et de nombreux paroissiens. Sa Grandeur Mgr Gauthier a donné l'absoute. M. l'abbé Ovide Mousseau, curé de Saint-Zotique, a célébré la messe, assisté par M. les abbés Louis Laporte, curé de St-François-Xavier de Verchères, Charlemagne Villeneuve, curé de St-Eustache, MM. les abbés Mousseau, Laporte et Villeneuve ont été condisciples de M. l'abbé Perras.

Les assistants de Mgr l'Archevêque au trône étaient M. l'abbé Conrad Chaumont, curé du Très-Saint-Nom de Jésus, M. l'abbé Maurice Roux, curé de Saint-Henri, et M. l'abbé Zénon Aharie, directeur général des missionnaires colonisateurs.

On reconnaissait au sanctuaire: S. G. Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, natif de la paroisse Saint-Joseph, Mgr Lepailleur, curé d'Hochelaga, Mgr Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste, et plusieurs autres membres du clergé.

Dans Rosemont

M. J.-N. Drapeau, l'adversaire de l'échevin Drummond, dans Rosemont, a ouvert sa campagne, hier soir, à la salle paroissiale, à la 5ème avenue. L'assemblée a été paisible, mais la vaste salle était complètement remplie.

M. Drapeau déclare qu'il n'a été le jouet de personne aux dernières élections lorsqu'il a refusé de se présenter contre l'échevin Drummond. M. Drapeau veut un jardin botanique au parc Maisonneuve, la carte d'identité, un plan afin que le quartier se développe sans expropriations coûteuses, de nouveaux terrains de jeux et de nouveaux avertisseurs à incendie. M. Drapeau se prononce contre l'administration actuelle.

Les autres orateurs ont été MM. J.-B. Delisle, Raoul de Beaujeu, Oscar Gagnon et D. Boudreau. Tous ont été d'accord pour déclarer que c'était un échec en dormant qui n'avait jamais rien obtenu pour son quartier hormis le terrain de golf du parc Maisonneuve dont ses électeurs profitent bien peu. Il a fait ce miracle de convaincre les gens à l'hôtel de ville que le quartier Rosemont n'avait besoin de rien.

M. Landry s'est défendu contre les accusations portées contre lui. On dit qu'il ne se lève jamais au conseil. Il n'est pas nécessaire de se lever pour voter et ce n'est pas toujours ceux qui parlent le plus qui obtiennent le plus d'améliorations pour leur quartier. L'échevin Landry, comme tous ses orateurs d'ailleurs, s'est surtout étendu sur l'achat de la Montreal Water & Power, qu'il s'est efforcé de défendre.

Un capitaine de police, un sergent, six hommes en uniforme et quatre hommes en civil étaient là pour maintenir l'ordre.

chez Dupuis mercredi Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny, St-Christophe - Plateau 5151 Aubaines dans les meubles Mobilier de chambre à coucher 62.00 CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES Mobilier de salle à dîner 62.00 DUPUIS FRERES - AU QUATRIEME

Dans Saint-Jean-Baptiste

L'échevin A. Landry a commencé hier soir sa campagne dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. MM. Sévère Perron et P. Dubrosky présidaient conjointement. Les orateurs, tous du quartier, étaient MM. Charles Marquette, Victor Lévesque, Albert Roy, J.-A. Blais, A.-E. Goyette, P.-E. Guilbault et Achille Latreille.

M. Landry s'est défendu contre les accusations portées contre lui. On dit qu'il ne se lève jamais au conseil. Il n'est pas nécessaire de se lever pour voter et ce n'est pas toujours ceux qui parlent le plus qui obtiennent le plus d'améliorations pour leur quartier. L'échevin Landry, comme tous ses orateurs d'ailleurs, s'est surtout étendu sur l'achat de la Montreal Water & Power, qu'il s'est efforcé de défendre.

Un capitaine de police, un sergent, six hommes en uniforme et quatre hommes en civil étaient là pour maintenir l'ordre.

Les aquarelles de Georges Chavignaud

M. Georges Chavignaud, artiste français établi depuis longtemps au Canada donne actuellement une exposition d'aquarelles aux salles de la Morgan Trust Co, 2085 rue City Councilor.

ALASKA Un pays étrange, pittoresque au suprême, mystérieux! Vous voyez des cataractes qui se précipitent du haut des rochers escarpés... des totems qui rappellent les traditions anciennes des Indiens... le soleil qui, à minuit, dore de ses rayons l'horizon lointain. Vous faites une croisière inoubliable sur un vapeur "Princess" du Pacifique Canadien... 1,000 milles de Vancouver à Skagway. En route, arrêtez-vous à Banff dans les Rocheuses. Pacifique Canadien

LES SYNDICATS CATHOLIQUES SYNDICAT DES PEINTRES Le syndicat catholique des peintres se réunit ce soir, à 8h. 15, à la salle des syndicats catholiques, No 5, 1231, DeMontigny est. Rapport des officiers et de l'agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'être présents. Par ordre. SYNDICAT DU TRAMWAY Le syndicat catholique des employés de tramway s'assemble ce soir, à 8h. 15, à la salle des syndicats catholiques, No 5, 1231, DeMontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'agent d'affaires et secrétaire financier, M. L.-V. Hurtubise. La campagne de propagande du syndicat entreprise depuis le 14 janvier a amené au syndicat 104 nouveaux membres; elle se termi-

EPARGNEZ 12% sur votre Traversée en Classe Cabine Une réduction de 12% sera accordée aux passagers qui utiliseront les services de classe Cabine du Pacifique Canadien entre le Canada et l'Europe, du 16 juillet au 15 mai pour l'aller, et du 1er octobre au 31 juillet pour le retour. Des taux réduits sont aussi en vigueur pour les classes Troisième Touriste et Troisième. Une traversée en Europe à bord d'un luxueux paquebot du Pacifique Canadien est une agréable expérience. Services Maritimes du Pacifique Canadien LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

ASSEMBLÉES SYNDICALES Demain soir ont lieu les assemblées syndicales suivantes à l'édifice des syndicats catholiques: 1231, DeMontigny est. Cordonniers syndiqués: monteurs, machinistes, treseers et travailleurs du cuir à semelle. Association des plâtriers. Association des marbriers. A la mémoire de sir Lomer Gouin Le service anniversaire à la mémoire de sir Lomer Gouin sera chanté vendredi, le 28 mars, à 8 heures du matin, à la Basilique.